

MANUEL DE L'OPÉRATEUR



Modèle 430

**Unité de réfrigération à torsion pour
shake/granité**

Traduit à partir des consignes originales d'utilisation

051430FM

03/97 parution originale
(Mise à jour le 02/01/2014)

Remplir cette page et l'utiliser comme guide de référence rapide, lors des besoins pour le service :

Distributeur Taylor : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Service : _____

Pièces : _____

Date de l'installation : _____

Informations situées sur la plaque de données :

Numéro du modèle : _____

Numéro de série : _____

Spécifications électriques : Tension _____ Cycle _____

Phase _____

Taille maximale de fusible : _____ A

Courant admissible minimal : _____ A

Numéro de pièce : _____

© 1997 Taylor Company
051430FM

Toute reproduction, divulgation ou distribution non autorisée de copie de toute portion de cet ouvrage par qui que ce soit pourra représenter une infraction à la loi des États-Unis d'Amérique et d'autres pays sur les droits d'auteur et entraîner l'octroi de dommages et intérêts pouvant s'élever jusqu'à 250 000 \$ US (17 USC 504) pour des raisons de violation, ainsi que d'autres sanctions pénales et civiles. Tous droits réservés.



Taylor Company
750 N. Blackhawk Blvd.
Rockton, IL 61072 États-Unis

Encart pour le Manuel de l'utilisateur Taylor®

Veuillez ajouter les étapes suivantes aux procédures du Manuel de l'utilisateur correspondant à votre équipement.

Ensemble du batteur

Étape 1

Avant d'installer l'ensemble du batteur, inspectez l'état des lames de racleur et les clips.

Vérifiez si les lames de racleur ont des marques d'usure ou d'endommagement. Si une lame de racleur est endommagée, entaillée ou usée, remplacez les deux lames.

Contrôlez les clips des lames de racleur pour vérifier qu'ils ne sont pas déformés et que le trou est régulier sur toute la longueur du clip. Remplacez tout clip endommagé.

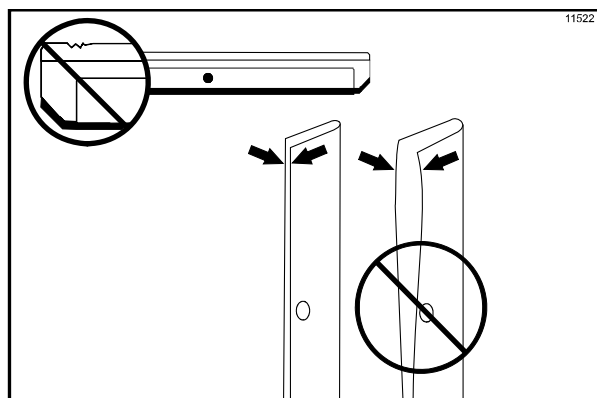


Figure 1

Étape 2

Avant d'installer les patins du batteur, vérifiez que les patins ne sont pas entaillés, fissurés ou qu'ils ne portent pas de marques d'usure. En cas de défaut, remplacez les patins du batteur.

© 2015 Taylor Company

Toute reproduction, divulgation ou distribution non autorisée, par quelque personne que ce soit, d'exemplaires d'une quelconque partie du présent ouvrage, constitue une violation des lois des États-Unis et d'autres pays relatives au droit d'auteur (Copyright) pouvant entraîner l'attribution de dommages-intérêts jusqu'à 250 000 USD (17 USC 504) pour violation du droit d'auteur, ainsi que d'autres sanctions pénales ou civiles. Tous droits réservés.

Ensemble de la porte de l'unité de réfrigération

Étape 1

Avant d'assembler la porte de l'unité de réfrigération, vérifiez que les composants suivants n'ont pas d'entailles, de fissures ou de marques d'usure : palier de la porte, joint d'étanchéité de la porte, joints toriques de la vanne de sortie et tous les côtés de la vanne de sortie, y compris l'intérieur de l'alésage de la vanne de sortie. Remplacez toute pièce endommagée.

Ensemble de la pompe de mélange

Effectuez les étapes suivantes si votre unité est dotée d'une pompe de mélange :

Étape 1

Inspectez les pièces en caoutchouc et en plastique de la pompe. Les joints toriques, bagues d'arrêt et joints d'étanchéité doivent être à 100 % en bon état pour que la pompe et la machine entière puissent fonctionner correctement. Ces composants ne pourront pas fonctionner de la façon prévue s'ils portent des entailles, des coupures ou en présence de trous dans le matériau.

Inspectez les pièces en plastique de la pompe pour vérifier qu'il n'y a pas de fissures, d'usure ou de délaminage du plastique.

Remplacez immédiatement les pièces défectueuses et mettez-les au rebut.

Procédures d'aseptisation et d'amorçage

IMPORTANT ! NE PAS mettre l'unité en mode AUTO avant d'avoir éliminé toute trace de solution aseptisante du cylindre et d'avoir terminé toutes les procédures appropriées d'amorçage. Le non-respect de cette consigne peut entraîner l'endommagement du cylindre de réfrigération.

Table des matières

Section 1	À l'installateur	1
	Sécurité de l'installateur	1
	Préparation du site	1
	Unités refroidies à l'ai.....	2
	Branchements électriques	2
	Rotation du batteur	3
	Fluide frigorigène	3
Section 2	À l'opérateur.....	4
Section 3	Sécurité	5
Section 4	Identification des pièces pour l'opérateur	7
Section 5	Important : À l'opérateur.....	10
	Réglage de la viscosité	10
	Commutateur de marche/arrêt	10
	Bouton de réinitialisation.....	10
	Témoin lumineux - « Mélange insuffisant ».....	10
	Témoin lumineux - « Rupture de mélange »	10
Section 6	Procédures de fonctionnement.....	11
	Montage	11
	Aseptisation	14
	Amorçage	15
	Procédure de fermeture	16
	Évacuation du produit du cylindre de réfrigération	16
	Rinçage.....	16
	Nettoyage	17
	Démontage	17
	Nettoyage à la brosse	17

Section 7	Important : Liste de contrôle de l'opérateur.....	18
	Lors du nettoyage et de l'aseptisation	18
	Diagnostic de dénombrement de bactéries	18
	Vérifications régulières d'entretien	18
	Entreposage en hiver.....	19
Section 8	Guide de dépannage	20
Section 9	Calendrier de remplacement des pièces	22
Section 10	Garantie limitée sur l'équipement	23
Section 11	Garantie limitée sur les pièces	25

Remarque : Les travaux de recherche en cours entraînent des améliorations régulières ; les informations fournies dans ce manuel sont donc sujettes à modifications, sans préavis.

Remarque : Seules les consignes provenant de l'usine ou leur équivalent traduit autorisé sont considérés comme l'ensemble des consignes originales.

© 1997 Taylor Company (parution originale)

(Mise à jour : janvier 2014)

051430FM

Toute reproduction, divulgation ou distribution non autorisée de copie de toute portion de cet ouvrage par qui que ce soit pourra représenter une infraction à la loi des États-Unis d'Amérique et d'autres pays sur les droits d'auteur et entraîner l'octroi de dommages et intérêts pouvant s'élever jusqu'à 250 000 \$ US (17 USC 504) pour des raisons de violation, ainsi que d'autres sanctions pénales et civiles. Tous droits réservés.



Taylor Company
750 N. Blackhawk Blvd.
Rockton, IL 61072 États-Unis

Les informations suivantes ont été incluses dans le manuel à titre de directives de sécurité et de réglementation. Pour obtenir la totalité des consignes d'installation, veuillez consulter la liste de contrôle de l'installation.

Sécurité de l'installateur



Dans toutes les régions du monde, l'équipement devra être installé conformément aux codes locaux en vigueur. Veuillez contacter les autorités locales pour toute question.

Il faudra faire particulièrement attention à bien respecter toutes les pratiques de sécurité de base pendant les activités d'installation et de service liées à l'installation et à l'entretien de l'équipement Taylor.

- L'installation et les réparations de l'équipement devront être effectuées uniquement par un personnel de service autorisé par Taylor.
- Tout personnel de service autorisé devra consulter la norme OSHA 29CFR1910.147 ou le code en vigueur du lieu pour connaître les normes industrielles concernant les procédures de verrouillage/étiquetage avant de commencer toute installation ou réparation.
- Tout personnel de service autorisé devra s'assurer de disposer de l'équipement de protection individuelle approprié et de bien le porter lorsque cela est nécessaire pendant l'installation et l'entretien.
- Tout personnel de service autorisé devra retirer tout bijou en métal, toute bague et montre avant de travailler sur l'équipement électrique.



La ou les alimentations principales en électricité de l'unité doivent être débranchées avant que toute réparation soit effectuée. Le manquement à cette consigne pourra entraîner des blessures ou même la mort par choc électrique ou du fait de pièces dangereuses en mouvement, ainsi qu'un mauvais fonctionnement de l'unité ou son endommagement.

Remarque : Toutes les réparations doivent être effectuées par un technicien de service autorisé par Taylor.



Cette unité comporte beaucoup d'angles aigus qui peuvent provoquer des blessures graves.

Préparation du site

Inspecter la zone où l'unité sera installée avant de déballer l'unité. S'assurer que tous les dangers possibles pour l'utilisateur et pour l'équipement ont été éliminés.

Pour utilisation à l'intérieur uniquement : Cette unité est conçue pour fonctionner à l'intérieur, à des températures ambiantes normales, entre 21 °C et 24 °C (70 °F et 75 °F). L'unité a pu fonctionner sans problème à des températures ambiantes élevées de l'ordre de 40 °C (104 °F), à capacité réduite.



Cette unité ne doit **PAS** être installée dans une zone où un jet ou tuyau d'eau risquent d'être utilisés. Ne **JAMAIS** utiliser de jet ou de tuyau d'eau pour rincer ou nettoyer l'unité. Le manquement à cette consigne risque d'entraîner une électrocution.



Cette unité doit être installée sur une surface plane, afin d'éviter le danger de renversement. Il faudra être extrêmement prudent lors du déplacement de cet équipement, quelle qu'en soit la raison. Il faut au minimum deux personnes pour déplacer l'unité en toute sécurité. Le manquement à cette consigne risque d'entraîner des blessures ou un endommagement de l'équipement.

L'installateur autorisé doit vérifier que l'unité n'est pas endommagée et promptement signaler tout dommage au distributeur Taylor local autorisé.

Cette unité est fabriquée avec des dimensions de matériel américaines. Toutes les conversions au système métrique sont approximatives et variables.

Unités refroidies à l'air

Ne **PAS** obstruer les ouvertures d'arrivée et d'évacuation de l'air : Pour les unités refroidies à l'air, un minimum de 76,2 mm (3 po) d'espacement est nécessaire tout autour de l'unité de façon à garantir une circulation d'air adéquate dans le condenseur. Le non-respect des conditions nécessaires à un bon espacement pourra réduire la capacité de réfrigération de l'unité et éventuellement entraîner un endommagement permanent du compresseur.

Branchements électriques

Cette machine est fournie avec un cordon à 3 fils et une fiche de type mise à la terre, pour une connexion à une alimentation à circuit divisionnaire à phase unique, 60 cycles. Cette unité doit être branchée dans une prise correctement reliée à la terre. Le cordon et la fiche fournis sont de 20 A pour 115/60/1 et de 15 A pour 208-230/60/1 ; la prise murale doit donc également être de 20 A pour 115/60/1 et de 15 A pour 208-230/60/1. Vérifier l'étiquette de données située sur le panneau latéral pour connaître les spécifications électriques. Il est possible d'utiliser une filerie fixe, si les codes locaux l'imposent. Les consignes de conversion pour filerie fixe sont comme suit :

1. S'assurer que l'unité de réfrigération est débranchée de l'alimentation électrique.
2. Retirer le panneau approprié et trouver le petit coffret de branchement à la base de l'unité.
3. Retirer le cordon installé par l'usine et la bague anti-traction.
4. Acheminer la filerie fixe d'arrivée en passant par l'orifice de 22 mm (7/8 po) de la base du cadre.
5. Connecter deux fils d'alimentation. Rattacher le fil de terre à la cosse de terre qui se trouve dans le coffret de branchement.
6. S'assurer que l'unité est bien reliée à la terre, avant de la mettre sous tension.

Aux États-Unis, cet équipement est fait pour être installé conformément au code électrique national (National Electrical Code ; NEC), ANSI/NFPA 70-1987. Le code NEC a pour objet la protection physique des personnes et des biens des dangers résultant de l'utilisation de l'électricité. Ce code comprend des dispositions qui sont considérées comme nécessaires pour la sécurité. Dans toutes les autres régions du monde, l'équipement devra être installé conformément aux codes locaux en vigueur. Veuillez contacter les autorités locales.



**RESPECTER LES CODES
ÉLECTRIQUES LOCAUX !**

Une alimentation en électricité est nécessaire pour chaque étiquette de données se trouvant sur l'unité. Vérifier la ou les étiquettes de données de l'unité pour connaître les spécifications de fusibles ou de protection contre les surintensités de circuit de dérivation, de courant admissible, et autres spécifications électriques. Consulter le schéma de câblage fourni à l'intérieur du coffret de branchement pour effectuer les branchements correctement.



**ATTENTION : CET ÉQUIPEMENT DOIT
ÊTRE RELIÉ À LA TERRE CORRECTEMENT ! LE
MANQUEMENT À CETTE CONSIGNE RISQUE
D'ENTRAÎNER DE GRAVES BLESSURES DUES
À UN CHOC ÉLECTRIQUE !**



Cette unité comporte une cosse équipotentielle de mise à la terre qui doit être connectée correctement à l'arrière du cadre, par l'installateur autorisé. Le lieu de l'installation est indiqué par le symbole de liaison équipotentielle (5021 de 60417-1 de la CEI) situé à la fois sur le panneau amovible et sur le cadre de l'unité.



- Les appareils stationnaires qui ne comprennent ni cordon électrique, ni fiche, ni autre dispositif permettant de débrancher l'appareil de l'alimentation en électricité doivent comporter un appareil de sectionnement omnipolaire avec un intervalle de contact d'au moins 3 mm, sur l'installation externe.
- Les appareils qui sont connectés en permanence à une filerie fixe et pour lesquels les courants de fuite pourront dépasser les 10 mA, en particulier lorsqu'ils sont déconnectés ou non utilisés pendant des périodes de temps prolongées ou pendant l'installation initiale, devront comporter des dispositifs de protection tels qu'un disjoncteur de fuite à la terre (GFI) qui devra être installé par un personnel autorisé, suivant les codes locaux, afin d'éviter les fuites de courant.
- Les cordons électriques utilisés avec cette unité doivent être résistants à l'huile, flexibles, comporter une gaine et être au moins de la taille d'un cordon en

polychloroprène ou autre cordon synthétique au revêtement en élastomère équivalent (désignation de code 60245 CEI 57). Ils doivent être installés avec l'ancrage de cordon approprié, afin d'éviter que les conducteurs soient contraints ou tordus aux bornes et de protéger l'isolation des conducteurs de toute abrasion.

Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un technicien de service autorisé par Taylor, afin de prévenir tout danger.

Rotation du batteur



La rotation du batteur doit s'effectuer dans le sens des aiguilles d'une montre, lorsqu'on se place face à l'ouverture du cylindre de réfrigération.

Remarque : La procédure suivante doit être effectuée par un technicien de service autorisé par Taylor.

Pour corriger le sens de la rotation sur une unité monophasée, changer les fils conducteurs à l'intérieur du moteur du batteur. (Suivre le schéma imprimé sur le moteur.)

Fluide frigorigène



Par respect pour notre environnement, Taylor utilise uniquement des frigorigènes écologiques HFC. Le frigorigène HFC utilisé dans cette unité est le R404A. Ce frigorigène est généralement considéré comme non-toxique et non-inflammable, avec un potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PDO) de zéro (0). Cependant, tout gaz sous pression a le potentiel d'être dangereux et doit être manipulé avec précaution.

NE JAMAIS remplir une bonbonne de fluide frigorigène jusqu'en haut. Remplir la bonbonne à environ 80 % de sa capacité permettra de laisser la place nécessaire à la dilatation normale.



Utiliser uniquement le frigorigène R404A conforme à la spécification 700 de la norme AHRI. L'utilisation de tout autre frigorigène risque d'exposer les utilisateurs et les opérateurs à des risques de sécurité inattendus.



La pulvérisation de fluide frigorigène sur la peau pourra occasionner de graves lésions cutanées. Se protéger la peau et les yeux. En cas de brûlures dues au fluide frigorigène, rincer immédiatement avec de l'eau froide. Si les brûlures sont graves, appliquer de la glace et immédiatement contacter un médecin.



Taylor rappelle aux techniciens de bien prêter attention aux lois gouvernementales sur les systèmes d'extraction, de recyclage et de récupération de fluide frigorigène. Pour toute question sur ces lois, veuillez contacter le département de service de l'usine (Service Department).



AVERTISSEMENT : Lorsqu'il est utilisé avec des huiles polyolesters, le fluide frigorigène R404A a une capacité élevée d'absorption de l'humidité. La durée maximale d'ouverture d'un système de réfrigération doit être de 15 minutes. Boucher toutes les ouvertures de tubes pour éviter que de l'eau ou l'humidité présente dans l'air ne soient absorbées par l'huile.

L'unité de réfrigération que vous avez achetée a été conçue et fabriquée dans le plus grand soin, de façon à vous garantir un fonctionnement fiable. Le modèle Taylor 430 à torsion, s'il est utilisé et entretenu correctement, donnera un produit de qualité uniforme. Comme pour tout autre engin mécanique, le nettoyage et l'entretien sont nécessaires. Si les procédures de fonctionnement décrites dans ce manuel sont respectées à la lettre, le soin et l'attention requis seront minimaux.

Il faudra lire ce Manuel de l'opérateur avant de faire fonctionner l'équipement ou d'effectuer toute opération d'entretien.

Votre unité de réfrigération Taylor ne compensera PAS et ne corrigera PAS par la suite les erreurs effectuées durant la mise en service ou les opérations de remplissage. Les procédures initiales d'assemblage et d'amorçage sont donc d'une importance primordiale. Il est fortement conseillé que tout le personnel responsable du fonctionnement de cette machine, que ce soit pour le montage ou le démontage, prenne le temps de se réunir pour passer en revue ces procédures de façon à être formé correctement et à éviter tout malentendu.

En cas de besoin d'assistance technique, veuillez contacter le distributeur Taylor local autorisé.

Remarque : La garantie Taylor n'est valide que si les pièces sont des pièces autorisées par Taylor, achetées chez le distributeur Taylor local autorisé et si tout le travail de service requis est effectué par un technicien de service autorisé par Taylor. Taylor se réserve le droit de refuser les réclamations de garantie sur les unités ou sur les pièces dans le cas où un mauvais fluide frigorigène ou des pièces non-approuvées par Taylor ont été installés dans l'unité, ou si des modifications du système ont été effectuées sans respecter les recommandations d'usine ou bien s'il est déterminé que la défaillance a été causée par un abus, une mauvaise utilisation, une négligence ou un manquement à respecter toutes les consignes de fonctionnement. Pour tous les détails concernant votre garantie Taylor, veuillez consulter la section Garantie limitée de ce manuel.

Remarque : Les travaux de recherche en cours entraînent des améliorations régulières ; les informations fournies dans ce manuel sont donc sujettes à modifications, sans préavis.



Si ce produit porte le symbole de la benne roulante barrée, cela signifie qu'il est conforme à la directive UE, ainsi qu'à d'autres réglementations similaires en vigueur depuis le 13 août 2005. Par conséquent, il faudra s'en débarrasser séparément, après son utilisation finale ; il ne sera pas possible de le jeter parmi d'autres ordures ménagères non-triées.

Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de déposer le produit sur le lieu de collecte approprié, selon les spécifications des réglementations locales. Pour davantage d'informations en ce qui concerne les lois locales en vigueur, veuillez contacter votre mairie et/ou votre distributeur local.

Limitation de responsabilité vis-à-vis du compresseur

Le ou les compresseur(s) de réfrigération de cette unité sont garantis pour le délai indiqué dans la section Garantie limitée de ce manuel. Cependant, du fait du Protocole de Montréal et des amendements américains à l'acte d'air propre de 1990 (Clean Air Act), beaucoup de fluides frigorigènes nouveaux sont en processus de test et de développement et pourraient être à l'avenir introduits dans le secteur de l'entretien. Certains de ces nouveaux frigorigènes, selon la publicité, seraient l'équivalent des anciens et pourraient les remplacer dans nombre d'applications. Il est important de noter qu'en cas d'entretien normal du système de réfrigération de cette unité, **il faudra uniquement utiliser le frigorigène spécifié sur l'étiquette de données qui y est rattachée.** L'utilisation non autorisée de liquides frigorigènes autres annulera la garantie du compresseur de Taylor. Il incombe au propriétaire de l'unité de communiquer ceci au technicien qu'il emploie.

Il est également important de noter que Taylor ne garantit pas le frigorigène utilisé dans son équipement. Par exemple, dans le cas où il y aurait perte de frigorigène lors de l'entretien ordinaire de cette unité, Taylor n'est pas dans l'obligation de fournir, ni d'assurer son remplacement, que ce soit en échange de paiement ou non. Taylor recommandera un remplacement convenable dans le cas où le frigorigène d'origine serait prohibé, deviendrait obsolète ou ne serait plus disponible durant la période de garantie Taylor de cinq (5) ans du compresseur.

De temps à autre, il arrive que Taylor teste de nouvelles options de frigorigène. Dans le cas où une nouvelle option de frigorigène s'avèrerait acceptable comme remplacement équivalent pour cette unité, après avoir été testé par Taylor, la limitation de responsabilité de cette section (« Limitation de responsabilité de garantie vis à vis du compresseur ») ne s'appliquera pas à l'utilisation de la nouvelle option de frigorigène approuvée par Taylor.

Pour connaître le statut en cours d'un frigorigène autre en ce qui concerne la garantie de votre compresseur, téléphoner à Taylor ou au distributeur local autorisé par Taylor. Il faudra être prêt à fournir le numéro de modèle/numéro de série de l'unité en question.

Remarque : Les travaux de recherche en cours entraînent des améliorations régulières ; les informations fournies dans ce manuel de l'opérateur sont donc sujettes à modifications, sans préavis.

Taylor Company prend très au sérieux la sécurité de l'opérateur lors de tous ses contacts avec l'unité et ses pièces. Taylor fait tout son possible pour concevoir et fabriquer des fonctionnalités intégrées de sécurité pour la protection des opérateurs et des techniciens de service.

L'installation et l'entretien de l'équipement de réfrigération peuvent s'avérer dangereux du fait de la pression du système et des composants électriques. L'installation, la réparation et l'entretien de l'équipement de réfrigération sont réservés à un personnel de service formé et qualifié. Lorsqu'on travaille sur un équipement de réfrigération, il faut observer les précautions indiquées dans la documentation, sur les étiquettes et sur les fiches rattachées à l'unité, ainsi que toute autre précaution de sécurité en vigueur. Respecter toutes les exigences des codes de sécurité. Porter des lunettes de sécurité et des gants de travail.



IMPORTANT – Le non-respect des précautions de sécurité suivantes pourra entraîner des blessures graves, voire fatales. Le non-respect de ces avertissements pourra causer un endommagement de la machine et de ses composants. L'endommagement des composants entraînera des frais de remplacement des pièces et de service de réparation.



Ne **PAS** utiliser l'unité de réfrigération sans avoir lu le présent manuel de l'opérateur. Le manquement à cette consigne risque d'entraîner un endommagement du matériel, un mauvais fonctionnement de l'unité, des risques pour la santé ou des blessures.



Cet appareil doit uniquement être utilisé par du personnel formé. Il n'est pas conçu pour être utilisé par des enfants ou des personnes avec des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ni par des personnes manquant d'expérience et de connaissances, à moins que ces personnes soient supervisées ou instruites quant à l'utilisation de l'appareil par une personne qui est responsable de leur sécurité. Les enfants doivent être surveillés afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.



Ne **PAS** utiliser de jet d'eau pour nettoyer ou rincer l'unité de réfrigération. Le manquement à ces consignes pourra entraîner un choc électrique grave.



- Ne **PAS** utiliser l'unité sans qu'elle soit correctement reliée à la terre.
- Ne **PAS** utiliser l'unité avec des fusibles plus grands que ceux qui sont indiqués sur l'étiquette de données de l'unité de réfrigération.
- Toutes les réparations doivent être effectuées par un technicien de service autorisé par Taylor.
- Les alimentations principales en électricité de la machine doivent être débranchées avant que toute réparation soit effectuée.
- Pour les unités avec cordon électrique : Seuls les techniciens de service autorisés par Taylor ou les électriciens agréés ont le droit d'installer une fiche ou un cordon de remplacement sur ces unités.
- Les appareils stationnaires qui ne sont équipés ni de cordon électrique, ni de fiche, ni d'un autre dispositif permettant de débrancher l'appareil de l'alimentation en électricité doivent comporter un appareil de sectionnement omnipolaire avec un intervalle de contact d'au moins 3 mm, sur l'installation externe.
- Les appareils qui sont connectés en permanence à une filerie fixe et pour lesquels les courants de fuite pourront dépasser les 10 mA, en particulier lorsqu'ils sont déconnectés ou non utilisés pendant des périodes de temps prolongées ou pendant l'installation initiale, devront comporter des dispositifs de protection tels qu'un disjoncteur de fuite à la terre (GFI) qui devra être installé par un personnel autorisé, suivant les codes locaux, afin d'éviter les fuites de courant.
- Les cordons électriques utilisés avec cette unité doivent être résistants à l'huile, flexibles, comporter une gaine et être au moins de la taille d'un cordon en polychloroprène ou autre cordon synthétique au revêtement en élastomère équivalent (désignation de code 60245 CEI 57). Ils doivent être installés avec l'ancrage de cordon approprié, afin d'éviter que les

conducteurs soient contraints ou tordus aux bornes et de protéger l'isolation des conducteurs de toute abrasion.

Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un technicien de service autorisé par Taylor, afin de prévenir tout danger.

Le manquement à ces consignes pourra entraîner une électrocution. Contacter le distributeur local autorisé par Taylor pour tout besoin de service.



Cette unité comporte une cosse équipotentielle de mise à la terre qui doit être connectée correctement à l'arrière du cadre, par l'installateur autorisé. Le lieu de l'installation est indiqué par le symbole de liaison équipotentielle (5021 de 60417-1 de la CEI) situé à la fois sur le panneau amovible et sur le cadre de l'équipement.



- Ne **PAS** laisser de personnel non formé utiliser cette machine.
- Ne **PAS** utiliser l'unité à moins que tous les panneaux de service et portes d'accès ne soient retenus par des vis.
- Ne **PAS** enlever de pièces de fonctionnement interne (par exemple : porte de l'unité de réfrigération, batteur, lames du racloir, etc.) à moins que tous les commutateurs de commande ne soient à l'arrêt.

Le manquement à ces consignes risque d'entraîner des blessures personnelles graves aux doigts ou aux mains du fait de pièces dangereuses en mouvement.



Cette unité comporte beaucoup d'angles aigus qui peuvent provoquer des blessures graves.

- Ne **PAS** placer d'objet dans le bec de distribution ni y mettre les doigts. Ceci risquerait de contaminer le produit et de provoquer des blessures graves dues au contact avec la lame.
- **FAIRE PREUVE DE BEAUCOUP DE PRÉCAUTIONS** lors du retrait du batteur. Les lames du racloir sont extrêmement coupantes.



Cette unité doit être placée sur une surface plane. Le manquement à cette consigne risque d'entraîner des blessures ou un endommagement de l'équipement.



L'accès à la zone de service de l'unité doit être réservé aux personnes qui connaissent l'unité et qui ont une expérience concrète avec l'unité, surtout en ce qui concerne les questions de sécurité et d'hygiène.



Les calendriers de nettoyage et d'aseptisation sont déterminés par les organismes de normalisation de votre État ou de votre région et doivent être respectés. Veuillez consulter la section nettoyage de ce manuel pour connaître la procédure appropriée de nettoyage de cette unité.



Cette machine est conçue pour maintenir la température du produit en dessous de 5 °C (41 °F). Tout produit ajouté à la machine doit être à une température inférieure à 5 °C (41 °F). Le manquement à cette consigne risque d'entraîner des risques pour la santé et un mauvais fonctionnement de l'unité de réfrigération.

Ne **PAS** obstruer les ouvertures d'arrivée et d'évacuation de l'air :

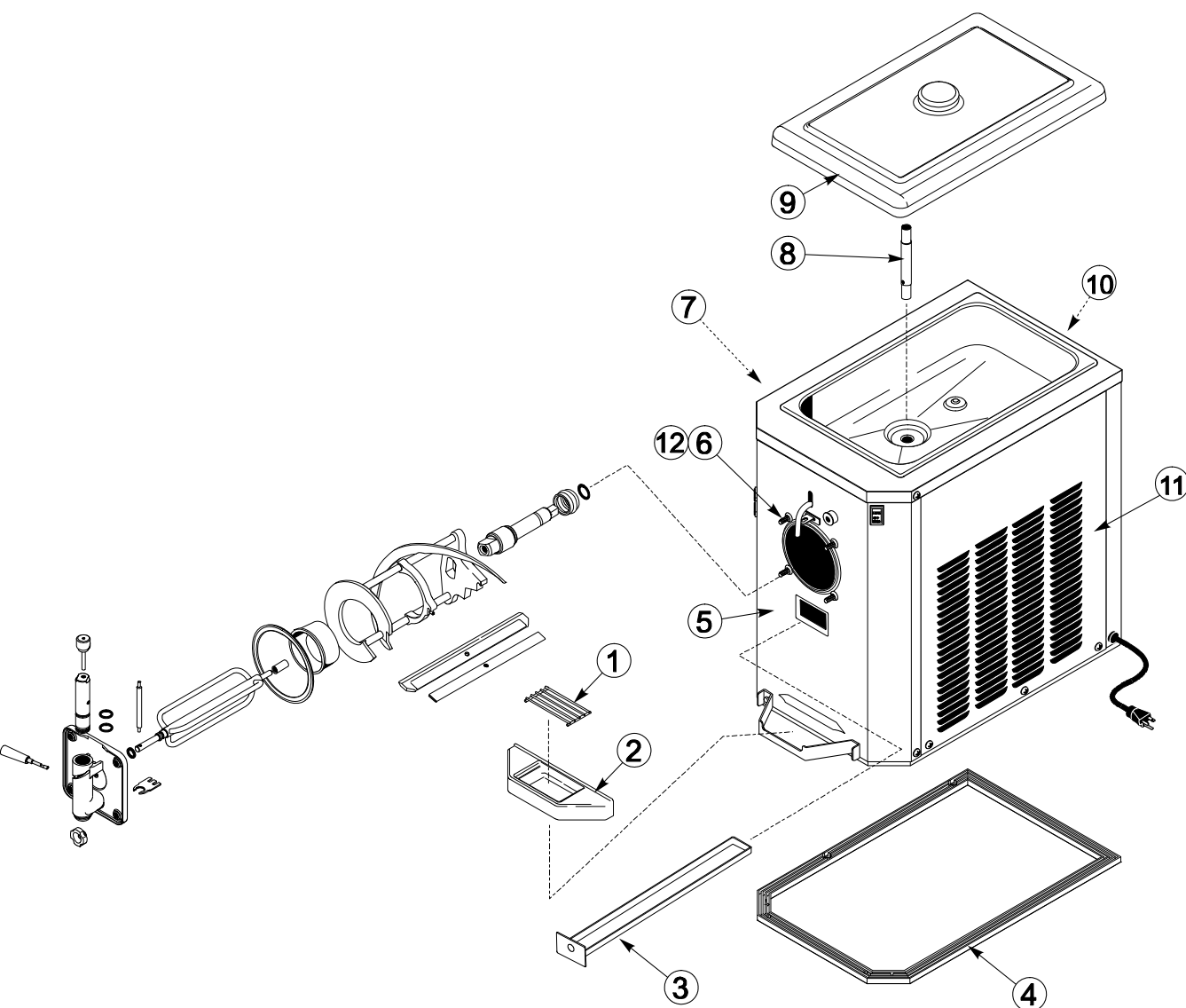
Pour les unités refroidies à l'air, un minimum de 76,2 mm (3 po) d'espacement est nécessaire tout autour de l'unité de façon à garantir une circulation adéquate de l'air dans le condenseur. Le non-respect des conditions nécessaires à un bon espacement pourra réduire la capacité de réfrigération de l'unité et même entraîner un endommagement permanent du compresseur.

Pour utilisation à l'intérieur uniquement : Cette unité est conçue pour fonctionner à l'intérieur, à température ambiante moyenne, entre 21 °C et 24 °C (70 °F et 75 °F). L'unité a pu fonctionner sans problème à des températures ambiantes élevées de l'ordre de 40 °C (104 °F), à capacité réduite.

Ne **PAS** utiliser l'unité sans produit. Le manquement à cette consigne risque d'entraîner un endommagement de l'unité.

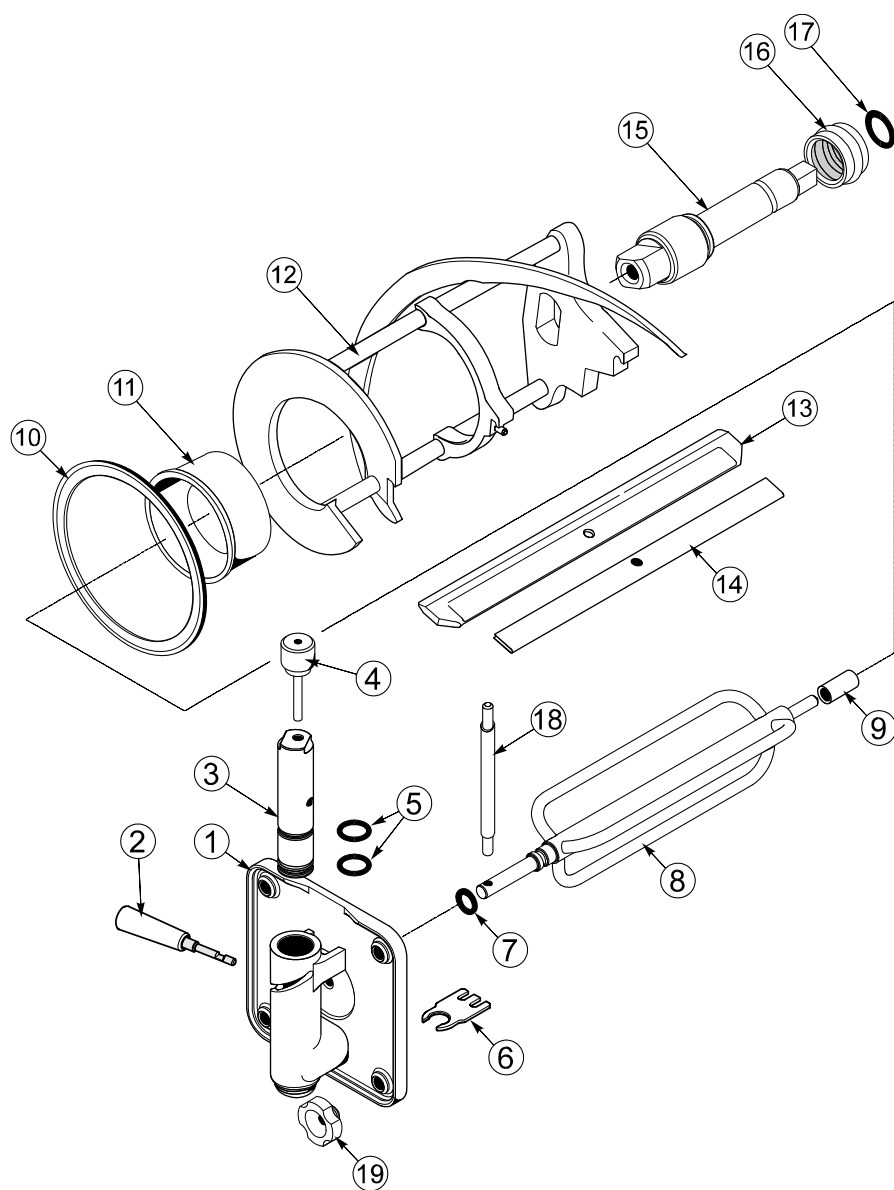
NIVEAU SONORE : La propagation de bruit aérien ne dépasse pas 78 dB(A), lorsqu'elle est mesurée à une distance de 1,0 mètre de la surface de l'appareil et à une hauteur de 1,6 mètre du sol.

Section 4 Identification des pièces pour l'opérateur



Article	Description	Numéro de pièce
1	Protection-grille	049320
2	Plateau récup. gouttes	049319
3	Bac ramasse-gouttes 17 po 1/4 de long	027504
4	Joint d'étanchéité-plateau de base	049420
5	Panneau A.-avant	X50678
6	Goujon-tête cornet	013496

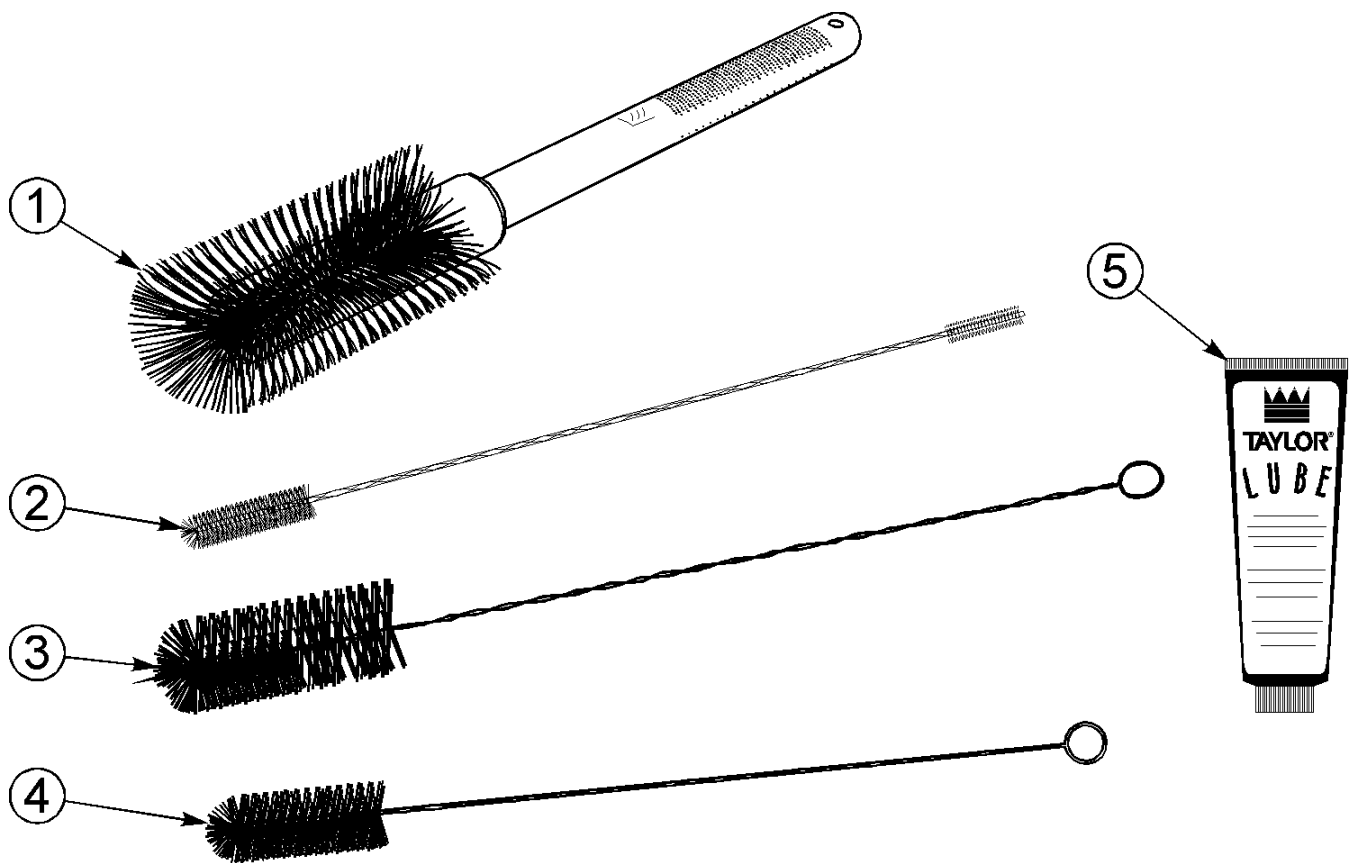
Article	Description	Numéro de pièce
7	Panneau-latéral gauche	049639
8	Tube-admission 13/32 trou	025663-10
9	Couvercle A.-noir isolé	X49679-BLA
10	Panneau-noir	049325
11	Panneau-latéral droit	049640
12	Rondelle-goujon unité	049032



Article	Description	Numéro de pièce
*1	Porte A.-partielle	X39248-SER
2	Poignée A.-sortie	X47384
3	Vanne-sortie	047734
4	Vanne A.-goupille poignée	X25929
5	Joint torique-1 po dia ext x 0,139 l	032504
6	Brise-glace	047735
7	Joint torique - 0,291 dia int x 0,080 l	018550
8	Assemblage de couplage	X50382
9	Palier-guide	014496
10	Joint d'étanchéité-porte 5,109 po dia int x 5,630	014030

Article	Description	Numéro de pièce
11	Palier-avant	013116
12	Batteur A.-4 pte 1 soutien goupille	X49490
13	Lame-racloir-plastique	046237
14	Attache-lame du racloir	046238
15	Arbre-batteur	035418
16	Joint-arbre d'entraînement	032560
17	Joint torique 7/8 dia ext x 0,139 l	025307
18	Bras-couplage	025660
19	Écrou-goujon	029880

***IMPORTANT !** Pour les unités de modèle 430 équipées de portes à bouchon d'amorçage, commander : Porte A.-partielle-amorçage X50403-SER, bouchon-amorçage 050405 et joint torique 043758 (non illustré)



Article	Description	Numéro de pièce
1	Brosse-3 po x 7 po blanche	023316
2	Brosse-double	013072
3	Brosse-vanne de sortie	014753

Article	Description	Numéro de pièce
4	Brosse-palier arrière	013071
5	Lubrifiant-Taylor	047518
*6	Vidéo-formation M430 torsion	050987-DVD

*Non illustré.

Section 5

Important : À l'opérateur

Réglage de la viscosité

La viscosité (épaisseur) du granité peut être ajustée en tournant la vis de réglage de la viscosité sur le côté supérieur droit du panneau avant. Tourner la vis de réglage de la viscosité dans le sens des aiguilles d'une montre pour obtenir un produit plus épais, ou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, pour obtenir un produit plus liquide. Une fois le réglage effectué, laisser le système de réfrigération effectuer 2 ou 3 cycles pour obtenir une évaluation précise de la viscosité.

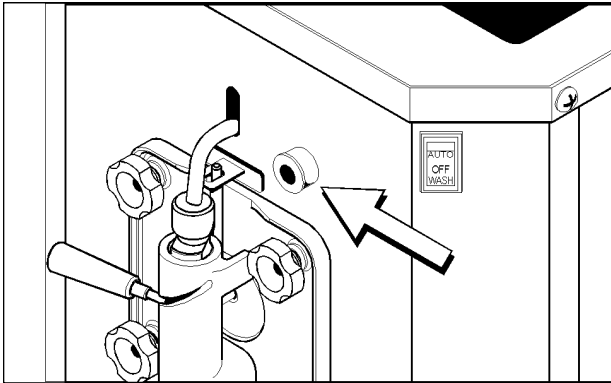


Figure 1

Commutateur de marche/arrêt

La position centrale est la position d'ARRÊT. La position « levée » est la position AUTOMATIQUE ; celle-ci active le moteur du batteur et le système de réfrigération. La position « baissée » est la position LAVAGE (WASH) ; elle active uniquement le moteur du batteur.

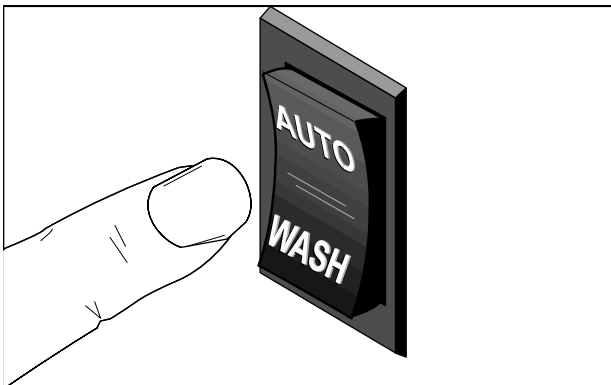


Figure 2

Bouton de réinitialisation

Le bouton de réinitialisation se situe sur le panneau arrière. La réinitialisation protège le moteur du batteur d'une condition de surcharge. Dans le cas d'une surcharge, le mécanisme de réinitialisation se déclenche. Pour réinitialiser correctement l'unité de réfrigération, mettre le commutateur de marche/arrêt en position d'arrêt. Appuyer fermement sur le bouton de réinitialisation. Placer le commutateur de marche/arrêt en position LAVAGE (WASH) et observer la performance de l'unité de réfrigération. Une fois terminé, mettre le commutateur de marche/arrêt en position AUTOMATIQUE.

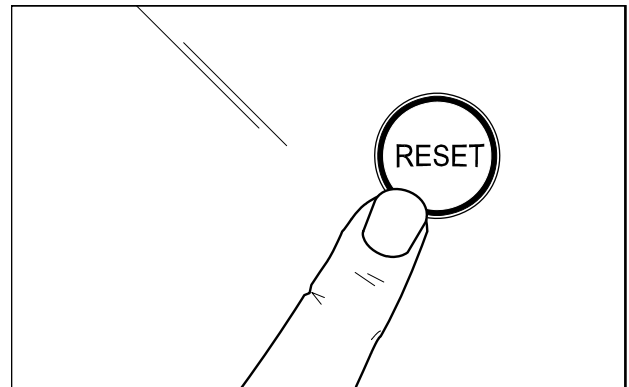


Figure 3

IMPORTANT : Ne pas utiliser d'objet métallique pour appuyer sur le bouton de réinitialisation.

Témoin lumineux - « Mélange insuffisant »

Un témoin indicateur de niveau de mélange se situe à l'avant de la machine. Lorsque le témoin clignote, cela signifie que le niveau de produit dans le réservoir de mélange est bas et qu'il faut le réapprovisionner aussi rapidement que possible.

Témoin lumineux - « Rupture de mélange »

Un témoin indicateur de rupture de mélange se situe à l'avant de la machine. Lorsque le témoin clignote, ceci indique que le réservoir est vide et que le mélange doit être réapprovisionné. Pour éviter tout endommagement de l'unité, la réfrigération est automatiquement interrompue lorsque le témoin indicateur de rupture de mélange s'allume.

Section 6 Procédures de fonctionnement

L'unité de réfrigération, modèle 430, est conçue pour produire des shakes ou granités à la consistance voulue. Cette unité comporte un cylindre de réfrigération de 4 pintes.

Nos consignes commencent au moment où on entre dans le restaurant le matin, et où on trouve les pièces démontées et disposées pour le séchage à l'air, suite au nettoyage à la brosse du soir précédent.

Ces procédures d'ouverture vous indiquent comment assembler les pièces dans l'unité de réfrigération, comment les aseptiser et comment amorcer l'unité avec du mélange frais pour se préparer à servir la première portion.

Si vous démontez la machine pour la première fois ou en cas de besoin d'informations pour arriver à ce point de nos consignes, passer à la page 17 « Démontage », et commencer par là.

Montage

Remarque : Pour la lubrification des pièces, utiliser un lubrifiant alimentaire approuvé (par exemple : le lubrifiant Taylor Lube).

Étape 1

Lubrifier les deux rainures de l'arbre d'entraînement et glisser le joint torique à sa place. Lubrifier le joint torique et la partie de l'arbre qui entre en contact avec le palier. NE PAS lubrifier l'extrémité carrée de l'arbre d'entraînement. Lubrifier la rainure du soufflet et glisser le soufflet sur l'arbre et dans la rainure, jusqu'à ce qu'il soit inséré. Remplir la partie intérieure du soufflet avec 1/4 po de lubrifiant en plus et lubrifier uniformément l'extrémité du soufflet qui se trouve sur le palier du carter arrière. Installer l'arbre d'entraînement.

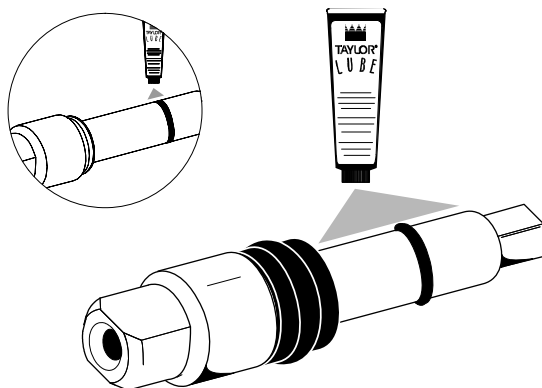


Figure 4

Remarque : Ne pas installer le soufflet à l'envers.

Insérer l'arbre d'entraînement du batteur dans le palier du carter arrière et fermement engager l'extrémité carrée dans la douille femelle de l'unité d'entraînement. S'assurer que l'arbre d'entraînement est inséré dans l'accouplement d'entraînement sans contrainte.

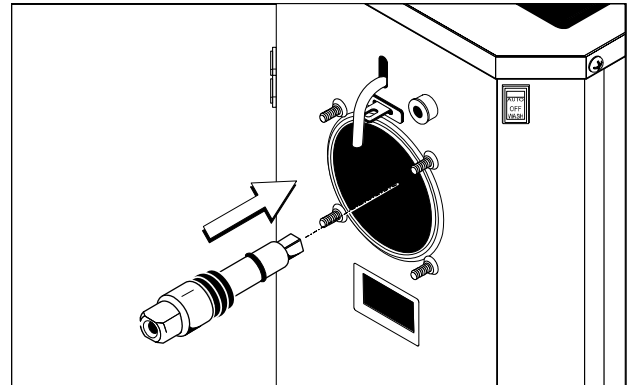


Figure 5

Étape 2

Installer le batteur. Vérifier tout d'abord que la lame du racloir n'est pas entaillée et qu'elle ne présente pas de signe d'usure. Si elle est endommagée, remplacer la lame. Si la lame est en bon état, placer l'attache sur la lame et installer la lame et l'attache sur l'assemblage du batteur. S'assurer que les orifices de la lame et de l'attache sont fermement positionnés sur la goupille du batteur.

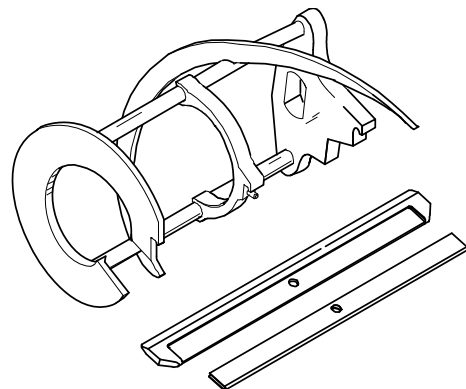


Figure 6

Tenir fermement le batteur et le glisser dans le cylindre de réfrigération. Aligner l'orifice se trouvant à l'arrière du batteur avec les parties plates de l'extrémité de l'arbre d'entraînement.

Faire glisser le batteur jusqu'au bout du cylindre de réfrigération et de l'arbre d'entraînement. L'assemblage du batteur ne doit pas dépasser de l'avant du cylindre de réfrigération.

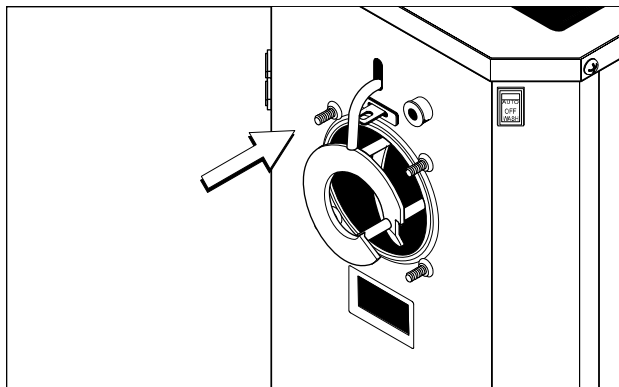


Figure 7

Étape 3

Installer le palier guide en plastique blanc sur l'extrémité courte du rotor de couple. Glisser le joint torique dans la rainure de l'extrémité longue du rotor de couple et le lubrifier. Ne pas lubrifier le palier guide.

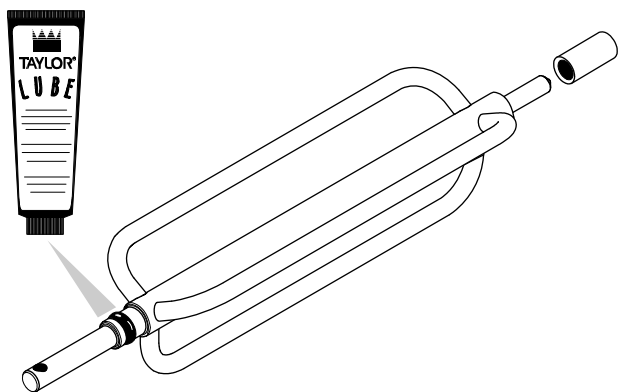


Figure 8

Étape 4

Insérer l'extrémité du rotor de couple avec le palier guide dans l'avant-trou au centre de l'arbre d'entraînement. Tourner l'orifice de l'arbre du rotor de couple pour le mettre sur la position de midi.

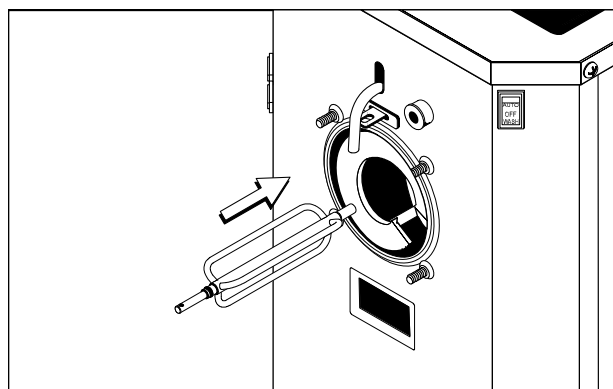


Figure 9

Étape 5

Assembler la porte de l'unité de réfrigération et le brise-glace (dispositif permettant d'éliminer les obstructions du bec de la porte). Pour monter la porte avec le brise-glace, installer les joints toriques sur la vanne de sortie et lubrifier.

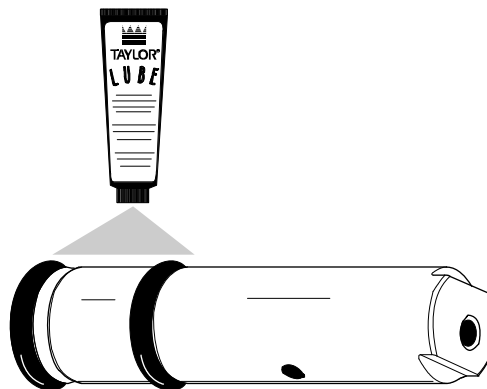


Figure 10

Insérer la vanne de sortie dans la porte en laissant environ la moitié de la valve ressortir du haut de la porte.

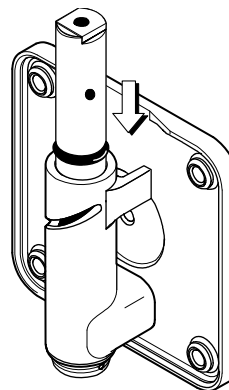


Figure 11

Faire tourner la vanne de sortie de façon à ce que les parties plates situées sur le haut de la vanne de sortie soient perpendiculaires au devant de la porte.

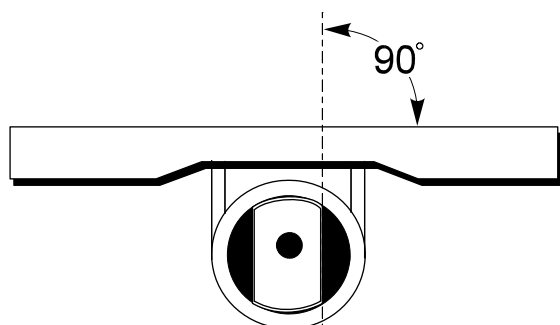


Figure 12

Introduire le brise-glace dans le bec de la porte et dans la fente située juste au-dessus du joint torique inférieur.

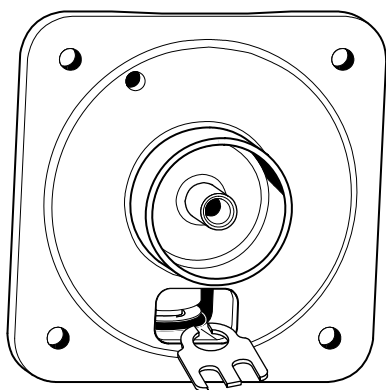


Figure 13

Une fois le brise-glace en place, faire tourner la vanne de sortie pour permettre l'installation de la poignée de sortie. Ceci permet d'immobiliser le brise-glace. Installer la goupille de la poignée de sortie et fermer la vanne de sortie en déplaçant la poignée vers la gauche.

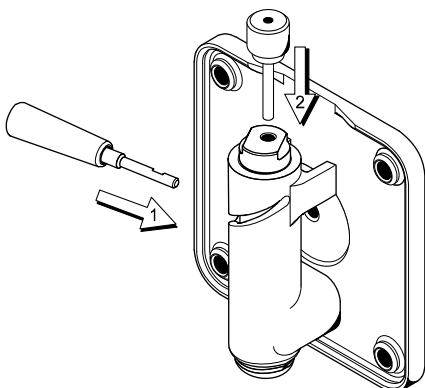


Figure 14

Placer le grand joint en caoutchouc dans la rainure située à l'arrière de la porte. Glisser le palier en plastique blanc sur le moyeu du palier en s'assurant que l'extrémité à bride du palier repose contre la porte. **NE PAS** lubrifier le joint de la porte ni le palier avant.

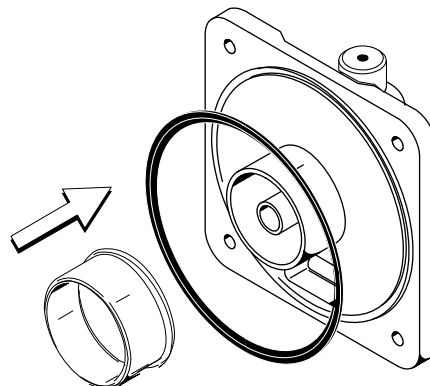


Figure 15

Étape 6

Positionner le bras de couplage en l'insérant dans la fente du bras du contacteur de couple, puis dans l'orifice du rotor de couple qui ressort de la porte. Vérifier que l'installation est adéquate en déplaçant le rotor de couple d'avant en arrière pour s'assurer que son mouvement n'est ni entravé, ni difficile.

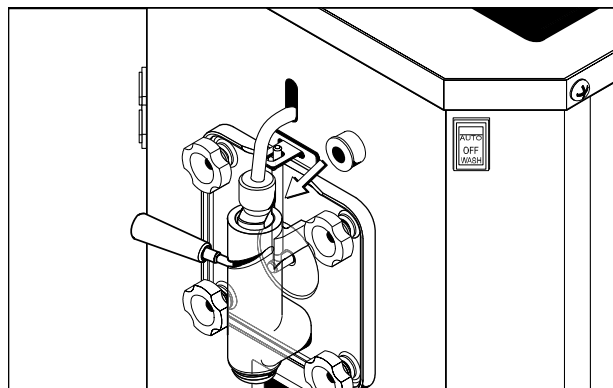


Figure 16

Étape 7

Installer le bac ramasse-gouttes avant. Glisser le long bac ramasse-gouttes dans l'ouverture du panneau avant.

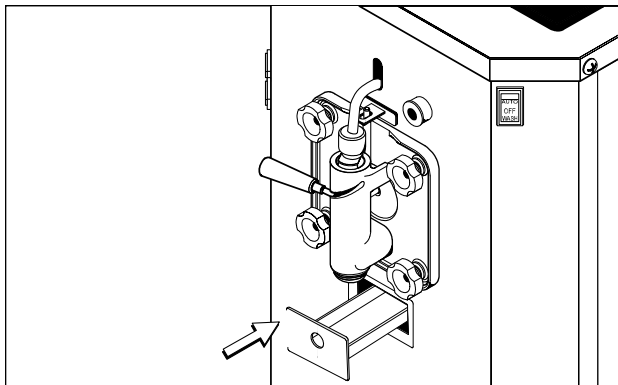


Figure 17

Étape 8

Installer le tiroir de récupération des gouttes avant et la grille de protection sous le bec de la porte.

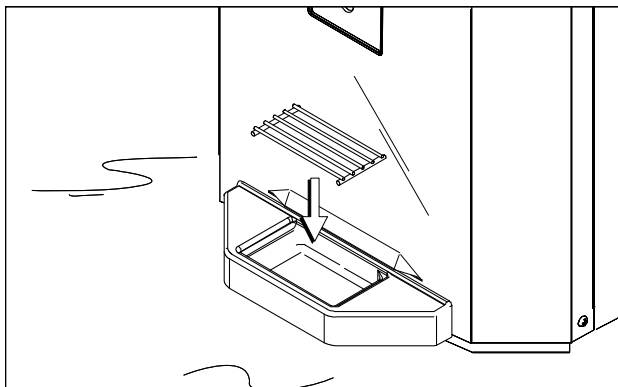


Figure 18

Étape 9

Poser le tube d'admission air/mélange (optionnel) dans le fond du réservoir à mélange.

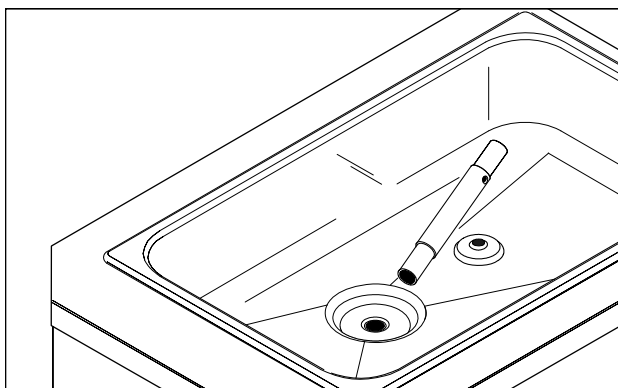


Figure 19

Aseptisation

Étape 1

Préparer un seau de solution aseptisante approuvée de **100** ppm (par exemple : 9,5 litres [2 gallons 1/2] de Kay-5® ou 7,6 litres [2 gallons] de Stera-Sheen®). UTILISER DE L'EAU CHAUDE ET SUIVRE LES SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT.

Étape 2

Verser la solution aseptisante dans le réservoir et la laisser couler dans le cylindre de réfrigération.

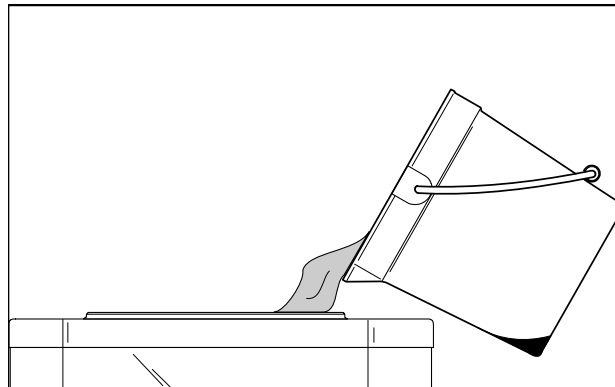


Figure 20

Étape 3

Pendant que la solution coule dans le cylindre de réfrigération, nettoyer à la brosse le réservoir à mélange, le tube d'admission air/mélange (optionnel) et l'orifice d'admission de mélange.

Étape 4

Mettre le commutateur de marche/arrêt en position LAVAGE (WASH). Ceci permet de remuer la solution aseptisante se trouvant dans le cylindre de réfrigération. Laisser la solution remuer pendant cinq minutes.

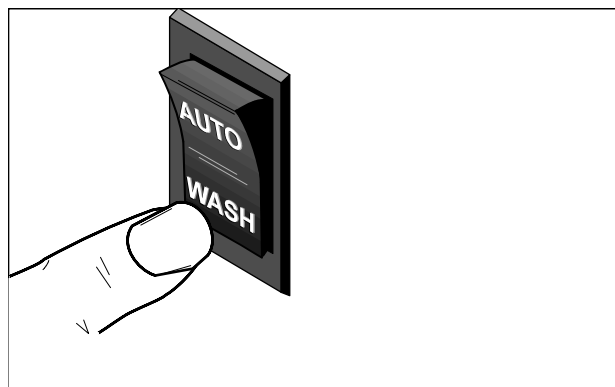


Figure 21

Étape 5

Placer un seau de mélange vide sous le bec de la porte et déplacer la poignée de sortie vers la droite. Évacuer toute la solution aseptisante. Lorsque tout l'aseptisant s'est écoulé du bec de la porte, pousser la poignée de sortie vers la gauche et mettre le commutateur de marche/arrêt en position ARRÊT.

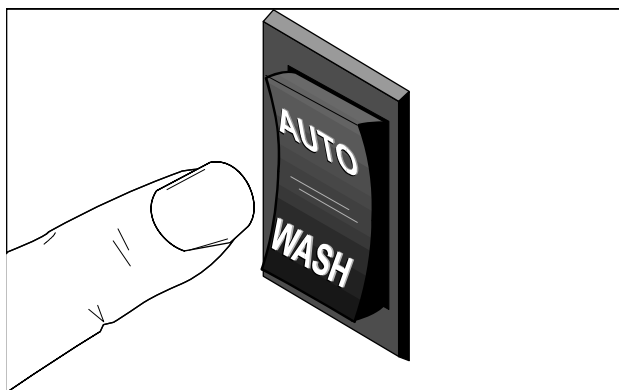


Figure 22

Étape 6

Poser le tube d'admission air/mélange (optionnel) à la verticale dans le coin du réservoir.

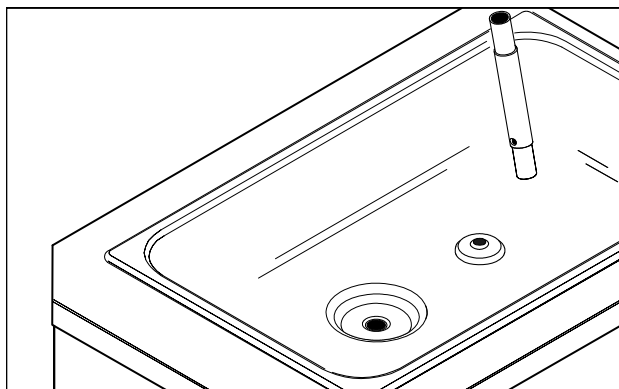


Figure 23

Amorçage

Étape 1

Placer un seau sous le bec de la porte et déplacer la poignée de sortie vers la droite. Verser 7,6 litres (2 gallons) de mélange FRAIS dans le réservoir et les laisser s'écouler dans le cylindre de réfrigération. Ceci forcera l'évacuation de toute la solution d'aseptisation restante. Lorsque le mélange coule à flots du bec de distribution, déplacer la poignée de sortie vers la gauche.

Étape 2

Lorsque le mélange ne coule plus à grosses bulles dans le cylindre de réfrigération, installer le tube d'admission air/mélange (optionnel) dans l'orifice d'admission du mélange, le trou orienté vers le bas.

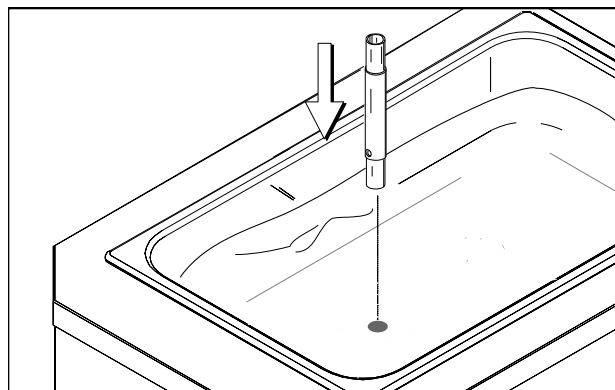


Figure 24

Étape 3

Mettre le commutateur de marche/arrêt en position AUTOMATIQUE. À la fin du cycle, le produit aura atteint la bonne viscosité pour être servi. La viscosité (épaisseur) du granité peut être ajustée en tournant la vis de réglage de la viscosité sur le côté supérieur droit du panneau avant. Tourner la vis de réglage de la viscosité dans le sens des aiguilles d'une montre pour obtenir un produit plus épais, ou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour obtenir un produit plus liquide. Une fois le réglage effectué, laisser le système de réfrigération effectuer 2 ou 3 cycles pour obtenir une évaluation précise de la viscosité.

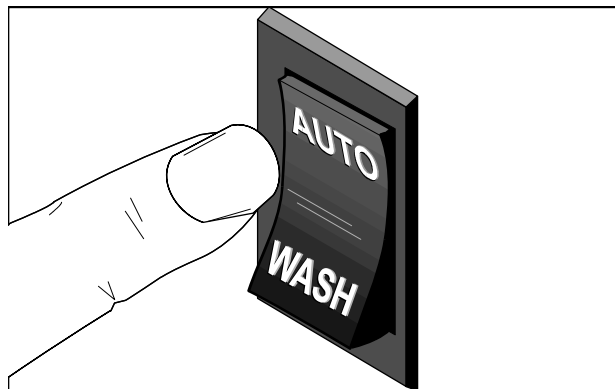


Figure 25

Étape 4

Mettre le couvercle du réservoir en place. De temps à autre pendant le fonctionnement quotidien, vérifier qu'il y a bien une quantité importante de mélange dans le réservoir.

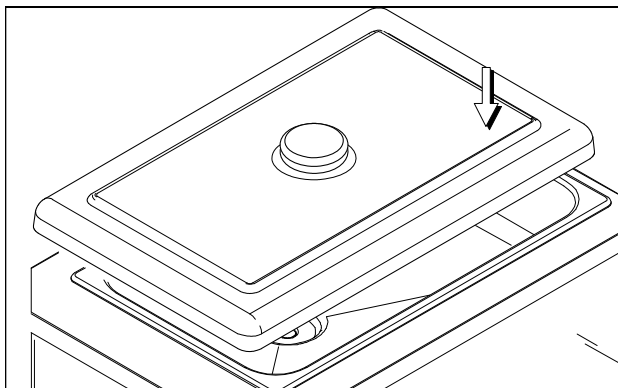


Figure 26

Procédure de fermeture

Les articles suivants sont nécessaires pour démonter cette unité :

- Deux seaux de nettoyage
- Brosses requises (fournies avec l'unité)
- Nettoyant
- Serviettes jetable

Évacuation du produit du cylindre de réfrigération

Étape 1

Mettre le commutateur de marche/arrêt à l'ARRÊT le plus tôt possible avant le nettoyage pour permettre au produit gelé de se ramollir et faciliter ainsi le nettoyage.

Étape 2

Soulever le couvercle du réservoir. Si l'unité comprend un tube d'admission air/mélange, l'emmener à l'évier pour le nettoyer.

Étape 3

Si les codes d'hygiène locaux autorisent la réutilisation de produit, placer un récipient de réutilisation aseptisé en acier inoxydable et approuvé par la NSF sous le bec de la porte. Mettre le commutateur de marche/arrêt sur LAVAGE et déplacer la poignée de sortie vers la droite. Lorsque tout le produit s'est écoulé du bec de la porte, déplacer la poignée de sortie vers la gauche et mettre le commutateur de marche/arrêt en position ARRÊT. Placer le couvercle aseptisé sur le récipient de produit à réutiliser et le mettre dans la chambre froide.

Remarque : Si les codes d'hygiène locaux n'autorisent PAS la réutilisation de produit, il faudra jeter le produit. Suivre les consignes de l'étape précédente, mais évacuer le produit dans un seau à mélange et s'en débarrasser de façon appropriée.



**TOUJOURS RESPECTER LES
CODES D'HYGIÈNE LOCAUX.**

Rinçage

Étape 1

Verser 7,6 litres (2 gallons) d'eau propre et froide dans le réservoir à mélange. Au moyen des brosses fournies, frotter le réservoir à mélange et l'orifice d'admission de mélange.

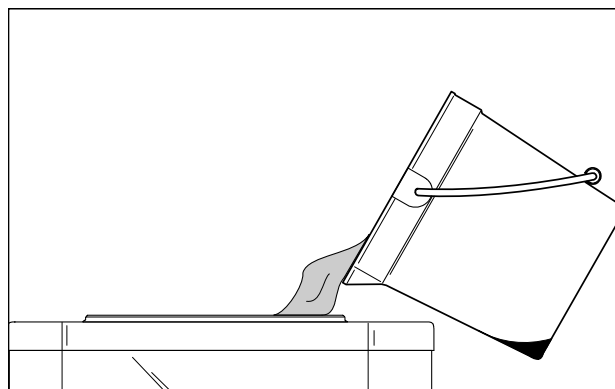


Figure 27

Étape 2

Placer un seau sous le bec de la porte, mettre le commutateur de marche/arrêt en position LAVAGE (WASH) et déplacer la poignée de sortie vers la droite. Évacuer toute l'eau de rinçage du cylindre de réfrigération. Lorsque toute l'eau de rinçage s'est écoulée du bec de la porte, déplacer la poignée de sortie vers la gauche et mettre le commutateur de marche/arrêt en position ARRÊT.

Répéter cette procédure jusqu'à ce que l'eau de rinçage qui coule du cylindre de réfrigération soit claire.

Nettoyage

Étape 1

Préparer un seau de solution de nettoyage approuvée de 100 ppm (par exemple : 9,5 litres [2 gallons 1/2] de Kay-5® ou 7,6 litres [2 gallons] de Stera-Sheen®). UTILISER DE L'EAU CHAUDE ET SUIVRE LES SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT.

Étape 2

Verser la solution de nettoyage dans le réservoir et la laisser couler dans le cylindre de réfrigération.

Étape 3

Pendant que la solution coule dans le cylindre de réfrigération, nettoyer à la brosse le réservoir à mélange et l'orifice d'admission de mélange.

Étape 4

Mettre le commutateur de marche/arrêt en position LAVAGE (WASH). Ceci permet de remuer la solution nettoyante se trouvant dans le cylindre de réfrigération.

Étape 5

Placer un seau vide sous le bec de la porte et déplacer la poignée de sortie vers la droite. Laisser couler toute la solution de nettoyage. Lorsque toute la solution s'est écoulé du bec de la porte, déplacer la poignée de sortie vers la gauche et mettre le commutateur de marche/arrêt en position ARRÊT.

Démontage

Étape 1

VÉRIFIER QUE LE COMMUTATEUR DE MARCHÉ ARRÊT EST BIEN À L'ARRÊT.

Étape 2

Retirer les vis, la porte de l'unité, l'assemblage du batteur, le rotor de couple, la lame du racloir et l'arbre d'entraînement du cylindre de réfrigération. Emmener ces pièces à l'évier pour les nettoyer.

Étape 3

Retirer le tiroir de récupération des gouttes avant et la grille. Emmener ces pièces à l'évier pour les nettoyer.

Étape 4

Retirer le bac ramasse-gouttes arrière du panneau avant.

Remarque : Si le bac ramasse-gouttes contient une quantité excessive de mélange, cela signifie que le joint de l'arbre d'entraînement doit être remplacé ou lubrifié correctement.

Nettoyage à la brosse

Étape 1

Préparer dans l'évier une solution de nettoyage (par exemple : Kay-5® ou Stera-Sheen®). UTILISER DE L'EAU CHAUDE ET SUIVRE LES SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT. (En cas d'utilisation d'un autre nettoyant approuvé, suivre les indications données sur l'étiquette pour diluer.

IMPORTANT : Suivre les consignes données sur l'étiquette. Une solution trop CONCENTRÉE peut endommager les pièces tandis qu'une solution trop FAIBLE ne nettoiera pas suffisamment.) S'assurer que toutes les brosses fournies avec l'unité sont disponibles pour le nettoyage à la brosse.

Étape 2

Retirer le joint torique et le joint d'étanchéité de l'arbre d'entraînement. Retirer le joint torique et le palier du rotor de couple.

Étape 3

Retirer la vanne de sortie, le brise-glace, le palier avant et le joint d'étanchéité de la porte de l'unité. Retirer tous les joints toriques.

Remarque : Pour retirer le joint torique, utiliser une serviette jetable pour attraper le joint. Appliquer une pression verticale, jusqu'à ce que le joint torique saute de sa rainure. Avec l'autre main, pousser le haut du joint torique vers l'avant, pour le faire rouler hors de sa rainure ; on peut alors le retirer facilement.

Étape 4

Bien brosser toutes les pièces démontées dans la solution nettoyante en s'assurant qu'il n'y a plus de lubrifiant, ni de pellicule de mélange. Placer toutes les pièces nettoyées sur une surface propre et sèche pour les laisser sécher à l'air.

Étape 5

Revenir à l'unité avec une petite quantité de solution de nettoyage. Avec la brosse noire, nettoyer le palier du carter arrière, à l'arrière du cylindre de réfrigération.

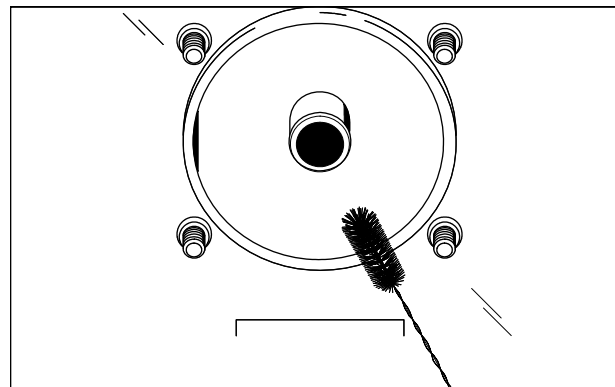


Figure 28

Étape 6

Essuyer toutes les surfaces extérieures de l'unité de réfrigération.

Section 7 Important : Liste de contrôle de l'opérateur

Lors du nettoyage et de l'aseptisation



**TOUJOURS RESPECTER LES
CODES D'HYGIÈNE LOCAUX**

Les calendriers de nettoyage et d'aseptisation sont déterminés par des organismes de réglementation locaux, étatiques ou fédéraux et ils doivent donc être respectés. Si l'unité comporte un mode d'attente (Standby), celui-ci ne doit pas être utilisé en remplacement des procédures de nettoyage et d'aseptisation et des fréquences définies par l'organisme d'hygiène faisant autorité. Les points de contrôle suivants requièrent une attention particulière lors des opérations de nettoyage et d'aseptisation.



**LE NETTOYAGE ET L'ASEPTISATION
DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS AU QUOTIDIEN.**

Diagnostic de dénombrement de bactéries

- ☐ 1. Effectuer un nettoyage et une aseptisation complets de l'unité à intervalles réguliers, en incluant un démontage et un nettoyage à la brosse complets.
- ☐ 2. Utiliser toutes les brosses fournies pour un bon nettoyage. Ces brosses sont spécialement conçues pour atteindre tous les lieux d'infiltration de mélange.
- ☐ 3. Utiliser la brosse blanche pour nettoyer le tube d'admission de mélange qui part du réservoir de mélange et descend jusqu'à l'arrière du cylindre de réfrigération.
- ☐ 4. Utiliser la brosse noire pour bien nettoyer le palier du carter arrière situé à l'arrière du cylindre de réfrigération. S'assurer que la brosse soit couverte d'une quantité abondante de solution de nettoyage.
- ☐ 5. SI LES CODES D'HYGIÈNE LOCAUX AUTORISENT LA RÉUTILISATION DE PRODUIT, s'assurer que le mélange à réutiliser est conservé dans un récipient aseptisé en acier inoxydable couvert et utilisé le lendemain. NE PAS amorcer la machine avec du produit réutilisé. Lors de la réutilisation du produit, racler la mousse et s'en débarrasser, puis mélanger le produit à

réutiliser avec du mélange frais, à un taux de 50/50 pour le fonctionnement journalier.

- ☐ 6. Choisir un jour de la semaine au cours duquel on laissera le niveau de mélange descendre aussi bas que possible ; se débarrasser du mélange restant après la fermeture. Ceci permet de créer une rupture dans le cycle de réutilisation et de réduire la possibilité d'un dénombrement élevé de bactéries et de coliformes.
- ☐ 7. Préparer les solutions de nettoyage et d'aseptisation correctement. Lire et respecter avec soin les consignes des étiquettes. Une solution trop saturée pourrait endommager les pièces, alors qu'une solution trop faible en concentré ne satisferait pas les exigences de nettoyage et d'aseptisation.
- ☐ 8. La température du mélange dans le réservoir et dans la chambre froide doit être inférieure à 4,4 °C (40 °F).

Vérifications régulières d'entretien

- ☐ 1. Remplacer les lames du racloir entaillées, endommagées ou usagées. Avant d'installer le batteur, s'assurer que la lame du racloir est fixée correctement.
- ☐ 2. Vérifier que le palier du carter arrière ne donne pas de signes d'usure (fuite excessive de mélange dans le bac ramasse-gouttes) et s'assurer qu'il est nettoyé correctement.
- ☐ 3. Au moyen d'un tournevis et d'un chiffon, nettoyer tout lubrifiant ou dépôt de mélange sur le palier de carter arrière et la douille femelle carrée de l'arbre d'entraînement.
- ☐ 4. Se débarrasser des joints toriques et autres joints usagés, déchirés ou trop lâches et les remplacer par de nouveaux joints.
- ☐ 5. Respecter toutes les procédures de lubrification telles qu'elles sont décrites dans la section « Montage ».
- ☐ 6. Vérifier que le ou les condenseurs ne comportent pas d'accumulation de poussière ou de peluches. Un condenseur sale réduit l'efficacité et la capacité de l'unité. Les condenseurs doivent être nettoyés **une fois par mois**, avec une brosse douce. **Ne jamais** utiliser de tournevis ou autre outil en métal pour nettoyer entre les ailettes.
Remarque : Pour les machines équipées d'un filtre à air, il faudra obligatoirement nettoyer les filtres à l'aspirateur tous les mois.

Entreposage en hiver

En cas de fermeture pour l'hiver, il est important de protéger l'unité de réfrigération en prenant certaines précautions, tout particulièrement si le bâtiment n'est pas chauffé et s'il est susceptible d'exposition au gel. Débrancher l'unité de l'alimentation principale en électricité pour éviter tout endommagement électrique potentiel.

Votre distributeur Taylor local est en mesure d'effectuer ce service.

Envelopper les pièces amovibles de l'unité telles que le batteur, les lames, l'arbre d'entraînement et la porte de l'unité et les placer dans un endroit sec et abrité. Protéger les pièces de garniture en caoutchouc et les joints d'étanchéité en les enveloppant dans un film résistant à l'humidité. Toutes les pièces doivent être bien nettoyées ; tout mélange séché et toute accumulation de lubrifiant qui attirent les souris ou autres ravageurs doivent être éliminés.

Section 8

Guide de dépannage

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION	PAGE DE RÉF.
1. Le produit ne sort pas.	a. Le commutateur de marche/arrêt est en position d'ARRÊT.	a. Mettre le commutateur de marche/arrêt en position AUTOMATIQUE.	15
	b. Produit mal mélangé.	b. Suivre les consignes de mélange du produit avec soin.	- - -
	c. Niveau insuffisant de mélange dans le réservoir.	c. Remplir le réservoir de mélange.	16
	d. Produit gelé dans le cylindre de réfrigération.	d. Ajuster le réglage de viscosité en conséquence.	10
	e. Unité en réinitialisation.	e. Mettre le commutateur de marche/arrêt en position ARRÊT. Appuyer sur le bouton de réinitialisation. Remettre le commutateur de marche/arrêt sur AUTOMATIQUE.	10
	f. L'assemblage du batteur ne tourne pas du tout ou bien il tourne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Le commutateur de marche/arrêt n'est pas sur AUTOMATIQUE.	f. Le commutateur de marche/arrêt doit être en position AUTOMATIQUE. Si le batteur tourne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, appeler un technicien de service pour lui faire rectifier le sens de rotation.	1
	g. L'unité est débranchée.	g. Brancher le cordon électrique.	- - -
	h. Disjoncteur déclenché ou fusible brûlé.	h. Réinitialiser le disjoncteur ou remplacer le fusible.	- - -
2. L'unité ne fonctionne ni en mode AUTOMATIQUE, ni en mode LAVAGE.	a. Unité débranchée.	a. Brancher le cordon électrique.	- - -
	b. Disjoncteur déclenché ou fusible brûlé.	b. Réinitialiser le disjoncteur ou remplacer le fusible.	- - -
	c. Unité en réinitialisation.	c. Mettre le commutateur de marche/arrêt en position ARRÊT. Appuyer sur le bouton de réinitialisation. Remettre le commutateur de marche/arrêt sur AUTOMATIQUE.	10
3. Le compresseur ne fonctionne pas en mode AUTOMATIQUE.	a. Le moteur du batteur ne fonctionne pas, suite à une surcharge.	a. Mettre le commutateur de marche/arrêt en position ARRÊT. Appuyer sur le bouton de réinitialisation. Remettre le commutateur de marche/arrêt sur AUTOMATIQUE.	10
	b. Condenseur sale (refroidissement à l'air).	b. Nettoyer le condenseur tous les mois.	18
4. Produit trop épais.	a. Niveau insuffisant de mélange dans le réservoir.	a. Remplir le réservoir de mélange.	16
	b. Produit mal mélangé.	b. Suivre les consignes de mélange du produit avec soin.	- - -
	c. Le réglage de la viscosité est mauvais.	c. Régler la commande de viscosité.	10
	d. Le bras de couplage n'est pas installé.	d. Installer le bras de couplage.	13

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION	PAGE DE RÉF.
5. Produit trop liquide.	a. Lame du racloir manquante, mal installée ou endommagée.	a. Installer ou remplacer la lame du racloir.	11
	b. Produit mal mélangé.	b. Suivre les consignes de mélange du produit avec soin.	- - -
	c. Le réglage de la viscosité est mauvais.	c. Ajuster en fonction.	10
	d. Mauvaise rotation du batteur.	d. Contacter un technicien de service.	- - -
	e. Condenseurs sales.	e. Nettoyer régulièrement.	18
6. Les parois du cylindre de réfrigération sont abîmées.	a. Goupille cassée sur l'assemblage du batteur.	a. Réparer ou remplacer l'assemblage du batteur.	- - -
	b. Le palier avant manque ou est usagé.	b. Remplacer ou installer le palier avant.	12
7. Excès de fuites dans le bac ramasse-gouttes arrière.	a. Mauvaise lubrification ou lubrification insuffisante du joint de l'arbre d'entraînement.	a. Utiliser le lubrifiant approprié (Taylor Lube) et respecter les procédures de lubrification.	11
	b. Joint de l'arbre d'entraînement manquant ou abîmé.	b. Remplacer le joint tous les 3 mois.	22
	c. Palier du carter arrière usagé.	c. Contacter un technicien de service pour le remplacement.	- - -
8. Excès de fuites du bec de la porte.	a. Mauvaise lubrification ou lubrification insuffisante des joints toriques de la vanne de sortie.	a. Utiliser le lubrifiant approprié (Taylor Lube) et respecter les procédures de lubrification.	11
	b. Joints toriques de la vanne de sortie manquants ou abîmés.	b. Remplacer les joints toriques tous les 3 mois.	22
9. Arbre d'entraînement impossible à retirer.	a. Lubrification de l'extrémité carrée de l'arbre d'entraînement.	a. Ne pas lubrifier l'extrémité carrée. Contacter un technicien de service pour le remplacement.	11
	b. Les coins de l'arbre d'entraînement, de l'accouplement d'entraînement ou les deux sont usés.	b. Contacter un technicien de service pour remplacer l'arbre d'entraînement, l'accouplement d'entraînement ou les deux.	- - -

Section 9 Calendrier de remplacement des pièces

DESCRIPTION DES PIÈCES	TOUS LES 3 MOIS	TOUS LES 6 MOIS	TOUS LES ANS	QUANTITÉS À REMPLACER
Joint de l'arbre d'entraînement	X			1
Joint torique de l'arbre d'entraînement	X			1
Lame du racloir	X			1
Joint d'étanchéité de la porte de l'unité	X			1
Palier avant	X			1
Joints toriques de la vanne de sortie	X			2
Brosse noire -1 po x 2 po		Inspecter et changer si nécessaire	Maximum	1
Brosse blanche -1 po 1/2 x 2 po		Inspecter et changer si nécessaire	Maximum	1
Brosse blanche -3 po x 7 po		Inspecter et changer si nécessaire	Maximum	1

Section 10

Garantie limitée sur l'équipement

GARANTIE LIMITÉE DE TAYLOR COMPANY SUR LES UNITÉS DE RÉFRIGÉRATION

Taylor Company, a le plaisir de fournir cette garantie limitée sur les unités de réfrigération de marque Taylor neuves (le « Produit ») vendues par Taylor sur tout le marché, à l'acheteur d'origine uniquement.

GARANTIE LIMITÉE

Taylor garantit le Produit contre toute défaillance due à une déficience du matériel ou de la fabrication dans le cadre d'une utilisation et d'un entretien normaux, comme suit. Toutes les périodes de garantie débutent à la date de l'installation originale du Produit. En cas de défaillance d'une pièce due à une déficience pendant la période de garantie applicable, Taylor, par l'intermédiaire d'un distributeur ou d'une agence de service autorisés par Taylor, fournira gratuitement une Pièce neuve ou réusinée, selon son choix, en remplacement de la pièce déficiente ayant causé la défaillance. À moins d'indication du contraire dans le présent document, ceci représente les obligations exclusives de Taylor dans le cadre de cette garantie limitée, en cas de défaillance d'un Produit. Cette garantie limitée est soumise à toutes les dispositions, conditions, limitations et exclusions énumérées ci-dessous et au dos (le cas échéant) de ce document.

Produit	Pièce	Période de garantie limitée
Crème glacée	Carter isolé	Cinq (5) ans
Yaourt glacé	Compresseur de réfrigération	Cinq (5) ans
Shakes	(à l'exception de la vanne de service)	
Smoothies	Moteurs de batteurs	Deux (2) ans
Boisson réfrigérées	Engrenage d'entraînement de batteur	Deux (2) ans
Desserts en série	Cartes de circuit imprimé et commandes Softech, à partir du numéro de série H8024200	Deux (2) ans
	Pièces non incluses dans ce tableau ou exclues ci-dessous	Un (1) an

CONDITIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE

1. S'il n'est pas possible de vérifier la date d'installation d'origine du Produit, la période de la garantie limitée commence alors quatre-vingt-dix (90) jours après la date de fabrication du Produit (selon ce qui est indiqué sur le numéro de série du Produit). Une preuve d'achat pourra être exigée au moment du service.
2. Cette garantie limitée est uniquement valide si le Produit a été installé et tout le travail d'entretien requis sur le Produit effectué par un distributeur ou agent de service autorisé par Taylor et si des pièces Taylor neuves et authentiques ont été utilisées.
3. L'installation, l'utilisation, l'entretien et la maintenance doivent être normaux et conformes à toutes les consignes contenues dans le manuel de l'opérateur de Taylor.
4. Les Pièces défectueuses doivent être renvoyées au distributeur ou à l'agent de service autorisé par Taylor pour remboursement.
5. L'utilisation de tout frigorigène autre que celui spécifié sur l'étiquette de données du Produit annulera cette garantie limitée.

EXCEPTIONS À LA GARANTIE LIMITÉE

Cette garantie limitée ne concerne **pas** :

1. La main d'œuvre ou autres coûts encourus dans le cadre du diagnostic, de la réparation, de la dépose, de l'installation, de l'envoi, de l'entretien ou de la manutention de pièces défectueuses, de pièces de rechange ou de nouveaux Produits.
2. L'entretien, le nettoyage et la lubrification normaux, selon ce qui est décrit dans le manuel de l'opérateur de Taylor, y compris le nettoyage des condenseurs.

3. Le remplacement des articles d'usure considérés comme pièces de catégorie « 000 » dans le manuel de l'opérateur de Taylor.
4. Les tuyaux externes, les fournitures électriques, et la mise à la terre de la machine.
5. Les pièces non fournies ou non désignées par Taylor ou les dommages résultant de leur utilisation.
6. Les allers et retours et les temps d'attente dus au fait qu'un technicien de service a été empêché de commencer le travail de service couvert par la garantie promptement, à son arrivée.
7. Les défaillances, dommages ou réparations dus à une installation défectueuse, à une application fautive, à un abus, à l'absence d'entretien ou à un entretien inapproprié, à des modifications non autorisées ou à une utilisation inappropriée, selon ce qui est indiqué dans le manuel de l'opérateur de Taylor, y compris mais sans s'y limiter, le manquement à utiliser les bonnes techniques, les bons outils et les fournitures de nettoyage approuvées pour le montage et le nettoyage.
8. Les défaillances, dommages ou réparations dus au vol, au vandalisme, au vent, à la pluie, aux inondations, aux crues, à l'eau, aux orages, aux tremblements de terre ou à toute autre catastrophe naturelle : incendie, environnements corrosifs, infestation par insectes ou rongeurs ou autres sinistre, accident ou cas de force majeure échappant au contrôle de Taylor ; l'utilisation de la machine sans respect des spécifications d'alimentation en eau ou en électricité du Produit, en excès ou en manque ; ou les composants réparés ou modifiés de telle manière que, selon l'avis du Fabricant, la performance, l'usure normale ou la détérioration en ont été affectées négativement.
9. Tout produit acheté sur Internet.
10. Les défaillances de démarrage dues à des problèmes de tension, de fusibles ayant sauté, de disjoncteurs ouverts, ou de dommages dus aux insuffisances ou à une interruption du service électrique.
11. Les coûts en carburant ou en électricité ou les augmentations des coûts du carburant ou de l'électricité, pour quelque raison que ce soit.
12. Les dommages résultant de l'utilisation de tout frigorigène autre que celui spécifié sur l'étiquette de données du Produit annuleront cette garantie limitée.
13. Tout coût de remplacement, de remplissage ou de dépose du frigorigène, y compris le coût du frigorigène.
14. **TOUT DOMMAGE MATÉRIEL OU COMMERCIAL PARTICULIER, INDIRECT OU CONSÉCUTIF DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.** Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des dommages consécutifs ou indirects ; il est donc possible que cette limitation ne s'applique pas à votre situation.

Cette garantie limitée vous octroie des droits juridiques spécifiques ; il est possible que vous ayez également d'autres droits qui varient d'une juridiction à l'autre.

LIMITATION DE LA GARANTIE

CETTE GARANTIE LIMITÉE EST EXCLUSIVE ET SE SUBSTITUE À TOUTE AUTRE GARANTIE, CONDITION ET/OU VOIE DE DROIT, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN OBJET SPÉCIFIQUE. LE SEUL RECOURS DU PROPRIÉTAIRE D'ORIGINE EN CE QUI CONCERNE TOUT PRODUIT SERA LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DES COMPOSANTS DÉFECTUEUX, SELON LES MODALITÉS DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. TOUS LES DROITS À DES DOMMAGES IMMATÉRIELS OU ACCESSOIRES (Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS POUR PERTES DE GAINS, PERTES DE PROFITS, PERTES DE PRODUITS, ENDOMMAGEMENT DE BIENS OU DÉPENSES EN SERVICE) SONT EXPRESSÉMENT EXCLUS. LES GARANTIES EXPLICITES DÉFINIES DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE NE POURRONT ÊTRE NI MODIFIÉES, NI ÉLARGIES, NI CHANGÉES PAR QUELQUE DISTRIBUTEUR, CONCESSIONNAIRE OU AUTRE PERSONNE QUE CE SOIT.

RECOURS JURIDIQUES

Le propriétaire **est tenu** d'informer Taylor par écrit, par courrier recommandé ou enregistré envoyé à l'adresse suivante, de tout défaut ou toute plainte concernant le Produit en indiquant le défaut ou la plainte, ainsi qu'une requête spécifique de réparation, remplacement ou autre correction du Produit dans le cadre de la garantie ; ce courrier devra être envoyé au moins trente (30) jours avant tout recours en justice.

Taylor Company
750 N. Blackhawk Blvd.
Rockton, IL 61072, États-Unis

Section 11 Garantie limitée sur les pièces

GARANTIE LIMITÉE DE TAYLOR COMPANY SUR LES PIÈCES AUTHENTIQUES DE TAYLOR

Taylor Company, a le plaisir de fournir cette garantie limitée sur les composants et les pièces de remplacement neufs et authentiques (les « Pièces ») vendus par Taylor sur tout le marché, à l'acheteur d'origine uniquement.

GARANTIE LIMITÉE

Taylor garantit les Pièces contre toute défaillance due à une déficience du matériel ou de la fabrication, dans le cadre d'une utilisation et d'un entretien normaux, comme suit. Toutes les périodes de garantie commencent à la date d'installation d'origine de la Pièce sur l'unité Taylor. En cas de défaillance d'une Pièce due à une déficience pendant la période de garantie applicable, Taylor, par l'intermédiaire d'un distributeur ou d'une agence de service autorisés par Taylor, fournira gratuitement une Pièce neuve ou réusinée, selon son choix, en remplacement de la Pièce défectueuse ayant causé la défaillance. À moins d'indication du contraire dans le présent document, ceci représente les obligations exclusives de Taylor dans le cadre de cette garantie limitée, en cas de défaillance d'une Pièce. Cette garantie limitée est soumise à toutes les dispositions, conditions, limitations et exclusions énumérées ci-dessous et au dos (le cas échéant) de ce document.

Pièce ou code de catégorie de garantie de la Pièce	Période de garantie limitée
Pièces de catégorie 103 ¹	Trois (3) mois
Pièces de catégorie 212 ²	Douze (12) mois
Pièces de catégorie 512	Douze (12) mois
Pièces de catégorie 000	Aucune garantie
Pièce Taylor N° 072454 (moteur-24VCC *C832/C842*)	Quatre (4) ans

CONDITIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE

1. S'il n'est pas possible de vérifier la date d'installation d'origine de la Pièce, une preuve d'achat pourra être exigée au moment du service.
2. Cette garantie limitée est uniquement valide si la Pièce est installée et tout le travail d'entretien requis en lien avec la Pièce effectué par un distributeur ou agent de service autorisé par Taylor.
3. La garantie limitée concerne uniquement les Pièces étant toujours utilisées par leur propriétaire d'origine sur le lieu d'installation d'origine et contenues dans l'unité d'installation d'origine.
4. L'installation, l'utilisation, l'entretien et la maintenance doivent être normaux et conformes à toutes les consignes contenues dans le manuel de l'opérateur de Taylor.
5. Les Pièces défectueuses doivent être renvoyées au distributeur ou à l'agent de service autorisé par Taylor pour remboursement.
6. Cette garantie n'a pas pour objet de réduire la durée de toute période de garantie fournie conformément à une garantie limitée de Taylor séparée sur un équipement de réfrigération ou un gril.
7. L'utilisation de tout frigorigène autre que celui spécifié pour l'unité dans laquelle la Pièce est installée annulera cette garantie limitée.

^{1, 2} À l'exception de la pièce Taylor N° [032129SER2](#) (compresseur-air-230V SERV) et de la pièce Taylor N° [075506SER1](#) (compresseur-air-115V 60HZ) dont la période de garantie limitée est de douze (12) mois si elles sont utilisées dans une unité de réfrigération Taylor et de deux (2) ans si elles sont utilisées dans un gril Taylor.

EXCEPTIONS À LA GARANTIE LIMITÉE

Cette garantie limitée ne concerne pas :

1. La main d'œuvre ou autres coûts encourus dans le cadre du diagnostic, de la réparation, de la dépose, de l'installation, de l'envoi, du service ou de la manutention de Pièces défectueuses, de Pièces de rechange ou de nouvelles Pièces.
2. L'entretien, le nettoyage et la lubrification normaux, selon ce qui est décrit dans le manuel de l'opérateur de Taylor, y compris le nettoyage des condenseurs et de l'accumulation de carbone et de graisse.
3. L'entretien obligatoire, que ce soit le nettoyage ou les réparations d'ordre général, pour remettre les surfaces de cuisson, dont la plaque supérieure et la plaque inférieure, en état de fonctionnement afin d'obtenir une cuisson adéquate ou de permettre le montage adéquat des feuilles de protection et des attaches suite à une accumulation de graisse sur les surfaces de cuisson, dont, entre autres, les plaques inférieures et supérieures, les côtés de la gaine et le haut de la gaine.
4. Le remplacement des surfaces de cuisson, dont la plaque supérieure et la plaque inférieure, pour des raisons de piqûres ou de corrosion (ou, dans le cas de la plaque supérieure, de perte de revêtement) résultant de dommages causés par le choc des spatules ou autres petits ustensiles utilisés pendant le processus de cuisson ou du fait de l'utilisation d'agents et de matériaux ou processus de nettoyage non approuvés par Taylor.
5. Le remplacement des articles d'usure désignés comme pièces de catégorie « 000 » dans le manuel de l'opérateur de Taylor, ainsi que de toute feuille de protection et attache utilisées pour le montage de la plaque supérieure du Produit.
6. Les tuyaux externes, les fournitures électriques, et la mise à la terre de la machine.
7. Les pièces non fournies et non désignées par Taylor ou les dommages résultant de leur utilisation.
8. Les allers et retours et les temps d'attente dus au fait qu'un technicien de service a été empêché de commencer le travail de service couvert par la garantie promptement, à son arrivée.
9. Les défaillances, dommages ou réparations dus à une installation défectueuse, à une application fautive, à un abus, à l'absence d'entretien ou à un entretien inapproprié, à des modifications non autorisées ou à une utilisation ou un usage inappropriés, selon ce qui est indiqué dans le manuel de l'opérateur de Taylor, y compris mais sans s'y limiter, le manquement à utiliser les bonnes techniques, les bons outils et les fournitures de nettoyage approuvées pour le montage et le nettoyage.
10. Les défaillances, dommages ou réparations dus au vol, au vandalisme, au vent, à la pluie, aux inondations, aux crues, à l'eau, aux orages, aux tremblements de terre ou à toute autre catastrophe naturelle : incendie, environnements corrosifs, infestation par insectes ou par rongeurs ou autres sinistre, accident ou cas de force majeure échappant au contrôle de Taylor ; l'utilisation de l'unité dans laquelle une pièce est installée sans respect des spécifications d'alimentation en gaz, en eau ou en électricité, en excès ou en manque ; ou les Pièces ou unités dans lesquelles elles sont installées qui sont réparées ou modifiées de telle manière que, selon l'avis de Taylor, la performance, l'usure normale ou la détérioration en a été affectée négativement.
11. Toute Pièce achetée sur Internet.
12. Les défaillances de démarrage dues à des problèmes de tension, de fusibles ayant sauté, de disjoncteurs ouverts, ou de dommages dus aux insuffisances ou à une interruption du service électrique.
13. Les coûts en électricité, en gaz ou autre combustible ou les augmentations des coûts du combustible ou de l'électricité, pour quelque raison que ce soit.
14. Les dommages résultant de l'utilisation de tout frigorigène autre que celui spécifié pour l'unité dans laquelle la Pièce est installée annuleront cette garantie limitée.
15. Tout coût de remplacement, de remplissage ou de dépose du frigorigène, y compris le coût du frigorigène.
16. **TOUT DOMMAGE MATÉRIEL OU COMMERCIAL PARTICULIER, INDIRECT OU CONSÉCUTIF DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.** Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des dommages consécutifs ou indirects ; il est donc possible que cette limitation ne s'applique pas à votre situation.

Cette garantie limitée vous octroie des droits juridiques spécifiques ; il est possible que vous ayez également d'autres droits qui varient d'une juridiction à l'autre.

LIMITATION DE LA GARANTIE

CETTE GARANTIE LIMITÉE EST EXCLUSIVE ET SE SUBSTITUE À TOUTE AUTRE GARANTIE, CONDITION ET/OU VOIE DE DROIT, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN OBJET SPÉCIFIQUE. LE SEUL RECOURS DU PROPRIÉTAIRE D'ORIGINE EN CE QUI CONCERNE TOUT PRODUIT SERA LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DES PIÈCES DÉFECTUEUSES, SELON LES MODALITÉS DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. TOUS LES DROITS À DES DOMMAGES IMMATÉRIELS OU ACCESSOIRES (Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS POUR PERTES DE GAINS, PERTES DE PROFITS, PERTES DE PRODUITS, ENDOMMAGEMENT DE BIENS OU DÉPENSES EN SERVICE) SONT EXPRESSÉMENT EXCLUS. LES GARANTIES EXPLICITES DÉFINIES DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE NE POURRONT ÊTRE NI MODIFIÉES, NI ÉLARGIES, NI CHANGÉES PAR QUELQUE DISTRIBUTEUR, CONCESSIONNAIRE OU AUTRE PERSONNE QUE CE SOIT.

RECOURS JURIDIQUES

Le propriétaire **est tenu** d'informer Taylor par écrit, par courrier recommandé ou enregistré envoyé à l'adresse suivante, de tout défaut ou de toute plainte concernant la Pièce en indiquant le défaut ou la plainte, ainsi qu'une requête spécifique de réparation, de remplacement ou autre correction de la Pièce dans le cadre de la garantie ; le courrier devra être envoyé au moins trente (30) jours avant tout recours en justice.

Taylor Company
750 N. Blackhawk Blvd.
Rockton, IL 61072, États-Unis